



D



**PROMOTION DES DROITS AUPRÈS
DES ENFANTS ET DES JEUNES
2023 | 2024**

Pour que le droit n'oublie personne

Défenseur des droits

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOMMAIRE

Éditorial	04		
Chiffres clés	06		
1. LES NOUVEAUTÉS 2023-2024 DU PROGRAMME JADE	09	2. LES JADE, UN PROGRAMME ÉDUCATIF DU DÉFENSEUR DES DROITS	25
A. Quoi de neuf dans les territoires?	09	A. Un programme de sensibilisation aux droits de « pair à pair »	25
a. De nouveaux territoires intègrent le programme	09	a. Un programme qui incarne la volonté d'« aller vers » les enfants et les jeunes	25
b. Le renouvellement de la Convention JADE avec la région Occitanie pour trois ans	11	b. Un programme « de pair à pair » fondé sur le service civique	27
c. De nouveaux partenaires associatifs à La Réunion et à Mayotte	13	c. Un programme bâti sur des outils innovants	29
B. Qui sont les JADE de la 18^{ème} promotion?	14	B. Une offre de formation unique dans le champ des services civiques	30
C. De nouveaux outils: le Kit animation	18	a. La formation initiale: devenir JADE	30
D. Ils parlent des JADE	20	b. La formation complémentaire: apprendre à s'adapter	31
a. Les bonnes pratiques de nos partenaires	20	c. Formations locales: au plus proche de la réalité des territoires	32
b. Les JADE dans les médias	21	C. Une vision universelle: atteindre les enfants et les jeunes dans leur diversité	33
E. Focus sur...	22	a. Les interventions en milieu scolaire	33
a. Semaine d'intervention à la PJJ	22	b. Les interventions hors temps scolaire	34
b. La participation à la Consultation des enfants du Défenseur des droits	22	c. Les interventions Spécialisées	35
c. Un partenariat renforcé avec le centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes (CRIPS) d'Île-de-France	23	d. La participation à différents évènements	35
d. Les JADE, Ambassadeurs de l'institution dans les évènements grands publics - Illustration avec Facettes Festival	24	D. Un programme piloté par le Défenseur des droits dans une logique partenariale	36
		a. Le Défenseur des droits: une institution au service du programme	36
		b. Des partenaires essentiels au bon déroulement du programme	38
		NOTES	41
		ANNEXES	42

ÉDITORIAL

Le programme des Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices des droits (JADE) fête cette année ses 18 ans. C'est une très grande satisfaction de célébrer ces 18 promotions de jeunes volontaires qui se sont succédé au sein de ce dispositif. En milieux scolaire et périscolaire, dans les hôpitaux, les foyers de la protection de l'enfance, les structures de la protection judiciaire de la jeunesse ou encore les instituts spécialisés sur le handicap, les JADE sont allés à la rencontre de près de 650 000 enfants, dont près de 42 000 cette année, afin de les sensibiliser à leurs droits.

Le constat est simple, les enfants ne peuvent faire valoir leurs droits que s'ils les connaissent. C'est précisément ce à quoi les différentes promotions de jeunes ambassadrices et ambassadeurs ont contribué, en promouvant les droits de l'enfant et la culture de l'égalité ainsi qu'en favorisant l'apprentissage de la contradiction et de l'analyse critique.

Je veux saluer l'intuition de Dominique Versini, alors Défenseure des enfants, qui lançait à titre expérimental en mars 2006 le programme et proposait à 20 jeunes âgés de 18 à 25 ans de se rendre prioritairement dans les classes de 5^e de collèges volontaires de l'Île-de-France, du Rhône et du Bas-Rhin afin de promouvoir la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

La longévité du dispositif tient à sa capacité à s'adapter et à évoluer.

Si l'acronyme des JADE est resté, les Jeunes ambassadeurs de la Défenseure des enfants sont devenus les Jeunes ambassadeurs et ambassadrices des droits de l'enfant auxquels se sont adjoints des Jeunes ambassadeurs et ambassadrices pour l'égalité qui ont pour mission de sensibiliser les lycéens et les apprentis au droit de la non-discrimination et à la promotion de l'égalité. Le nombre de sollicitations des JADE n'a cessé de croître au fil des années, leurs interventions mettant en lumière des

questions sociétales parfois nouvelles, notamment la place grandissante des outils numériques dans le quotidien des jeunes.

La formation s'est également structurée, pas à pas, chaque jeune ambassadeur ou ambassadrice recevant désormais 150 heures de formation au sein de l'institution, réparties entre les mois d'octobre et de janvier, hors formation service civique, complétées par des formations assurées sur les différents territoires par les partenaires locaux.

Les JADE ont peu à peu été amenés à intervenir en dehors du cadre scolaire auprès de mineurs connaissant des situations singulières du fait de leur situation de handicap, de leur hospitalisation ou de leur « statut » d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance, d'enfants placés sous protection judiciaire de la jeunesse, ou de mineurs non accompagnés. Exemple concret de cet « aller vers » dont j'ai souhaité le développement, les JADE ont pour la première fois cette année, dans le cadre des interventions auprès de mineurs incarcérés, pu passer une semaine au centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis. La démultiplication des JADE sur le terrain s'est aussi traduit par la participation des volontaires à de grands événements, tels que le festival Solidays ou le rallye citoyen Educap'city, avec pour objectifs d'échanger avec des enfants et des jeunes à grande échelle. Les JADE ont également participé au Festival du jeu vidéo et du numérique du département des Hauts-de-Seine afin de promouvoir le droit à la vie privée et la lutte contre les violences en ligne. Enfin, et pour la première fois en 2024, ils ont pris part au Facettes festival, premier festival dédié à la santé mentale, qui s'est déroulé le 1^{er} et 2 juin à la Cité fertile à Pantin (93).

La continuité du programme n'a été rendue possible que par la mobilisation des équipes qui pilotent ce dispositif et s'interrogent, à l'issue de chaque promotion, sur les moyens de le renouveler et de l'améliorer. Cette année

aura notamment vu le lancement d'un nouveau binôme de JADE Égalité pour la Métropole Rouen-Normandie, ainsi que l'implantation d'une nouvelle équipe de JADE Enfant dans le Calvados et en Gironde, ce dernier Conseil départemental accueillant directement les jeunes au sein de leur effectif de volontaires. Mes équipes ont également lancé depuis 3 ans une démarche de consolidation et d'amélioration du catalogue d'animation qui se matérialise cette année par la création d'un kit d'animation qui permettra aux volontaires de sensibiliser les enfants tout en valorisant leur participation (loisirs créatifs, jeux sportifs, grand jeux extérieurs, jeux de rôle, jeux de plateau...).

Bien sûr, tout ceci n'aurait pas été possible sans l'implication des partenaires du programme et des collectivités territoriales. Douze départements, deux régions et une métropole ont ainsi décidé de s'inscrire dans le programme en 2023-2024, témoignant s'il en était besoin de la vitalité et de l'attractivité du dispositif. Mes remerciements vont également aux quatre associations agréées par l'Agence du service civique partenaires du programme JADE : Concordia, Unis-Cité, l'Institut des droits de l'Homme et de la Paix et les Apprentis d'Auteuil.

J'aimerais enfin exprimer ma gratitude à mes adjoints, Eric Delemar, Défenseur des enfants George Pau-Langevin, en charge de la lutte contre les discriminations et de la promotion de l'égalité, et Daniel Agacinski, délégué général à la médiation, pour leur investissement constant dans le dispositif.

Je souhaite y associer l'ensemble des agents du Défenseur des droits ainsi que les différentes directions de l'institution qui, par leur engagement, ont fait de ce programme une réussite : la direction de la promotion de l'égalité et de l'accès aux droits à laquelle le dispositif JADE est rattaché, et plus particulièrement à Anaïs Aïdara, Ken Okada et Thomas Bouvard, l'équipe de coordination très investie, mais aussi la direction de la presse et de la communication ainsi que les pôles d'instruction. Je pense aussi à la direction de l'action territoriale et à son réseau, en particulier les délégués tuteurs

dont l'implication auprès des JADE est essentielle, et dont la mission est soutenue par l'action des chefs de pôles régionaux. C'est toute l'institution du Défenseur des droits qui se mobilise pour former et accompagner ces jeunes.

Les résultats présentés dans le présent rapport sont, bien sûr, à mettre avant tout au crédit de l'engagement des jeunes volontaires du programme, mais c'est aussi l'engagement de toutes celles et ceux qui concourent à ce dispositif qui a permis la continuité et le développement de ce dispositif de défense et de promotion des droits de l'enfant.

Depuis 18 ans, les JADE, seul dispositif de service civique dédié à la connaissance et à l'appréhension du droit par les enfants et les jeunes ont contribué à lutter contre l'ignorance et les stéréotypes.

Aujourd'hui encore cependant, comme il y a 18 ans, le respect des droits de l'enfant et l'apprentissage de l'égalité sont encore loin d'être acquis, ainsi qu'en témoignent les 3 900 réclamations relatives aux droits de l'enfant qui ont été adressées à l'institution cette année. Celles-ci concernent notamment la remise en cause du droit à l'éducation ou la situation extrêmement préoccupante des enfants nécessitant une protection du fait du manque de places en foyer et d'assistants familiaux, de placements non exécutés, et de ruptures dans les parcours des enfants. Je pense enfin à la persistance des violences subies par les enfants malgré la succession des plans gouvernementaux en la matière. Si ces différents manquements aux droits de l'enfant appellent des réponses politiques renouvelées, chacune d'entre elles devra garder comme fil rouge les stipulations de la CIDE et le fait que l'enfant est un sujet de droit à part entière et que son intérêt supérieur doit être une considération primordiale dans toutes les décisions qui le concerne.

CLAIRE HEDON
Défenseuse des droits



CHIFFRES CLÉS



82

JADE DONT 49 JADE ENFANT, 26 ÉGALITÉ
ET 7 JADE ENFANT ET ÉGALITÉ À LA RÉUNION ET À MAYOTTE.



30

délégués tuteurs

95%

des JADE se sentent
prêts à intervenir à
l'issue des formations

52

formateurs et
formatrices mobilisés
pour les formations
à Paris

15

collectivités
territoriales
partenaires

41 451

NOMBRES D'ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

2 151

en écoles
primaires

22 435

en collèges

5 979

en lycées

2 557

en accueil
de loisirs

1 711

en structures
spécialisées

6 603

lors
d'évènements
annexes



251

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES



26

écoles primaires

170

collèges

55

lycées et MFR

62

accueils de loisirs

75
STRUCTURES SPÉCIALISÉES



2661
NOMBRE TOTAL
D'INTERVENTION RÉALISÉE



150
HEURES DE FORMATION

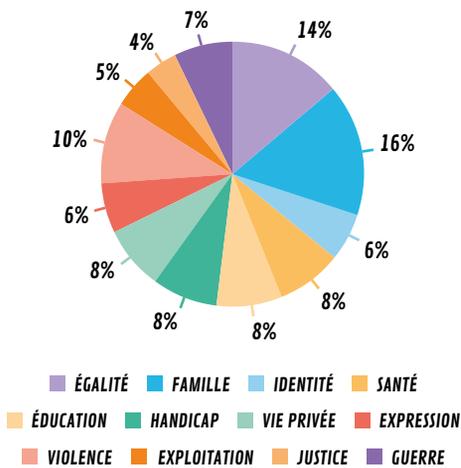


79
paroles inquiétantes
remontées par les JADE

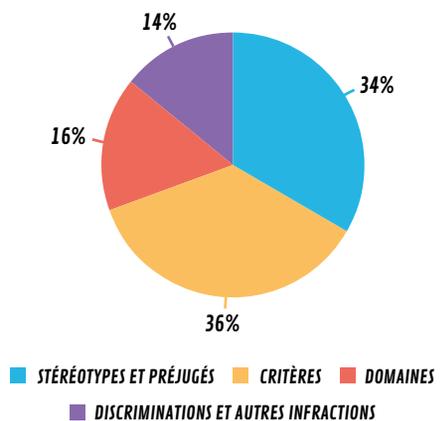
98 %
des établissements satisfaits
des interventions des JADE

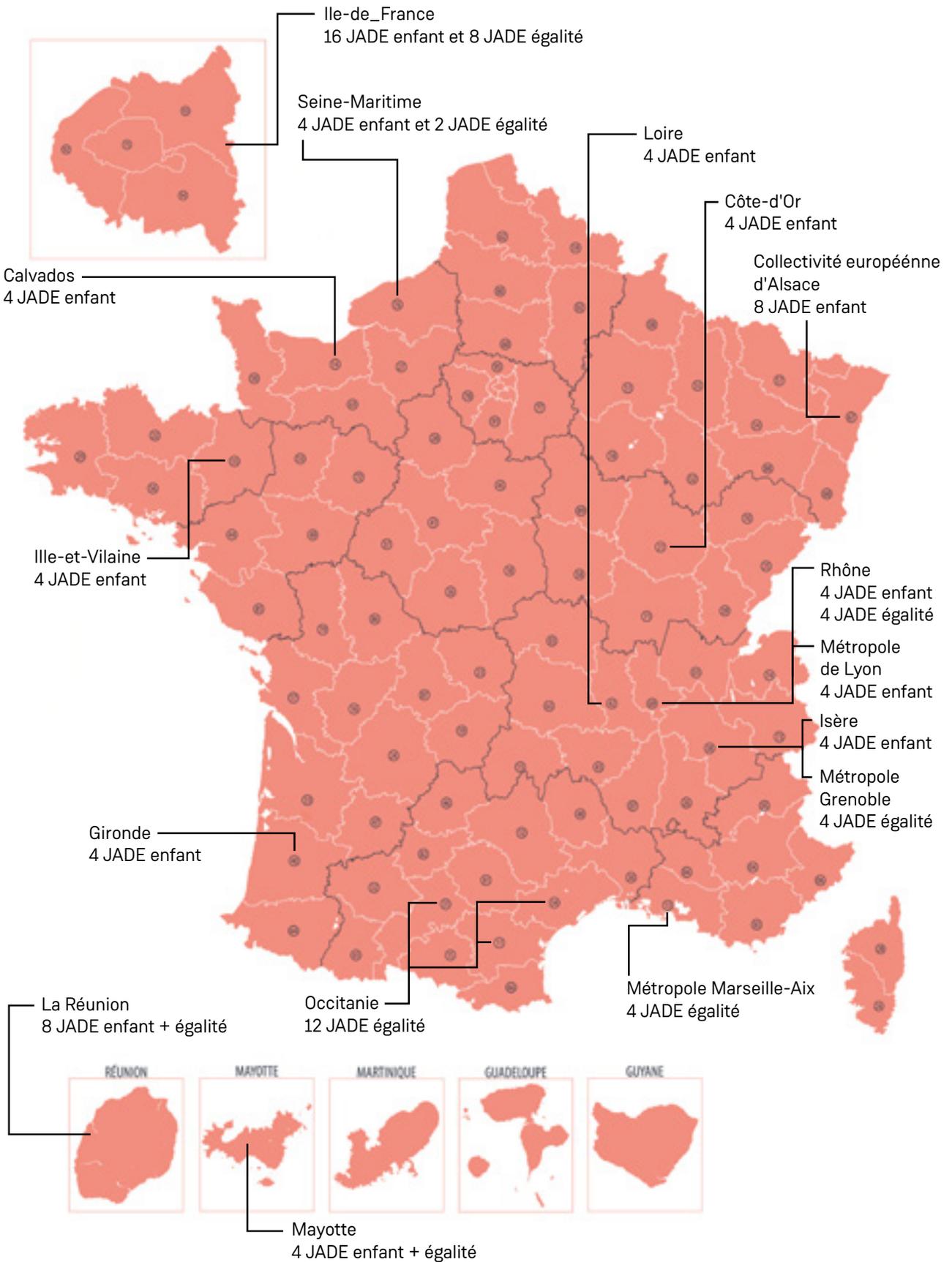
93 %
d'enfants et jeunes satisfaits
des interventions des JADE

Thématiques choisies dans le cadre
des 2^e interventions JADE Enfant



Thématiques choisies dans le cadre
des 2^e interventions JADE Égalité





1. LES NOUVEAUTÉS 2023-2024 DU PROGRAMME JADE

Le programme JADE est un programme éducatif du Défenseur des droits qui s'adresse aux enfants et aux jeunes.

Âgés de 16 à 25 ans, les jeunes ambassadeurs et ambassadrices des droits sont formés et encadrés par le Défenseur des droits et réalisent une mission de service civique de 9 mois afin de sensibiliser les enfants et les jeunes aux droits.

A. QUOI DE NEUF DANS LES TERRITOIRES ?

a. De nouveaux territoires intègrent le programme

Les JADE Enfant s'installent dans le Calvados

Après une année de travail préparatoire avec le Conseil départemental du Calvados, l'Éducation nationale, l'Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix (2IDHP)¹ et les services du Défenseur des droits dont le pôle régional, une équipe de quatre JADE Enfant a été installée dans le département à la rentrée 2023.

Appelée de ses vœux par le Conseil départemental du Calvados, cette implantation fait suite à la réécriture et à la signature de son nouveau plan jeunesse 2023-2028 à destination des 11-15 ans dont l'un des trois grands axes s'intitule : « Développement du bien-être et renforcement de la prévention – Contribuer à développer une culture de l'égalité ». L'équipe des JADE est accompagnée localement par le 2IDHP, association partenaire de longue date du Défenseur des droits qui s'est engagée à recruter et à accompagner administrativement les volontaires dans leur mission de service civique. Outre les liens qui unissent les services du Défenseur des droits

au 2IDHP, la logique de ce partenariat repose également sur la grande expertise en matière de sensibilisation aux droits humains dont dispose l'association, ainsi que sur sa connaissance fine des acteurs de la jeunesse de Normandie, autant d'expériences qui enrichissent la mission des JADE sur le territoire. Ces derniers ont en effet été associés à d'autres projets portés par l'association, tel le Prix Liberté ou le programme ecHo (programme éducatif de sensibilisation aux objectifs de développement durable), à la faveur desquels les jeunes ont pu mener des séances de sensibilisation dans le cadre de la Consultation annuelle des enfants, portée par le Défenseur des droits.

On retiendra également la contribution précieuse de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) qui, notamment grâce à l'investissement du service social en faveur des élèves, a facilité l'implantation du programme en communiquant dès l'été auprès des assistants de service social (AS) des collèges. La présentation du programme JADE par la coordination nationale en réunion « de bassin »² a par ailleurs permis une meilleure appropriation du programme par les établissements scolaires.

Les quatre JADE ont aussi pu compter sur le suivi et l'accompagnement de deux délégués tuteurs, référents enfant, Marie-Odile COLIN et Patrick DURAND, qui se sont portés volontaires pour assurer des observations lors d'interventions et conseiller les JADE.

La convention de partenariat a été signée pour l'année 2023-2024 avec le Conseil départemental et le 2IDHP et a vocation à être renouvelée l'année prochaine.

L'arrivée des JADE Enfant en Gironde

L'année 2023-2024 aura également été marquée par l'installation des JADE en Gironde. Ce déploiement a été rendu possible à la suite d'une rencontre entre le Président du Conseil départemental de Gironde et le Défenseur des enfants fin 2022, puis avec la Défenseuse des droits en mai 2023. Après des discussions approfondies pour préparer l'arrivée du programme dans les meilleures conditions, les quatre JADE Enfant sont désormais présents en Gironde grâce à un partenariat entre le Défenseur des droits et le Conseil départemental, très investi dans les politiques en direction de la jeunesse.

Le département a ainsi fait le choix des JADE pour appuyer ses actions en faveur des droits de l'enfant. Il s'agit de la première équipe JADE dans la région Nouvelle-Aquitaine, contribuant ainsi à la volonté de l'institution du Défenseur des droits d'assurer une meilleure répartition des JADE sur le territoire national.

Sur le modèle du dispositif en vigueur avec la Collectivité européenne d'Alsace, le déploiement en Gironde résulte d'un partenariat bilatéral avec le Conseil départemental, structure agréée « services civiques », qui accueille directement les JADE au sein de ses effectifs de volontaires. Ce format présente de nombreux avantages. Les JADE disposent en effet de conditions matérielles de travail idéales, avec des bureaux et un équipement de qualité, mais également avec l'accès aux véhicules de service, ou encore à la cantine du département. L'intégration des JADE dans l'équipe jeunesse du département facilite également la mise en lien avec les collègues et les maisons d'enfants à caractère social (MECS)⁹ grâce à la mobilisation des référents jeunesse en liens réguliers avec ces structures. Enfin, les JADE peuvent participer ponctuellement à des actions conduites par le département, comme ce fut le cas cette année avec l'animation de commissions thématiques dans le cadre du Conseil départemental des jeunes.

Le succès de ce lancement s'appuie également sur la mobilisation des services de l'Éducation nationale (Rectorat ou DSDEN), des structures de l'Aide sociale à l'enfance ou encore de la direction territoriale de la Protection judiciaire de la jeunesse. Ces liens précieux se font grâce au soutien du pôle régional de Nouvelle-Aquitaine du Défenseur des droits. Ce contexte favorable associé à la motivation et à la qualité du travail des JADE permet de dresser un bilan très positif et prometteur pour cette première année, au cours de laquelle 1 743 enfants ont été sensibilisés.

Lancement d'un binôme de JADE Égalité pour la Métropole Rouen-Normandie

Les JADE Enfant sont implantés en Seine-Maritime depuis 2017, l'activité des volontaires n'ayant cessé de croître pendant ces sept années. Avec plus de 14 000 enfants et jeunes sensibilisés, un bilan très positif a été dressé par les partenaires et les acteurs jeunesse du département à l'occasion des différents temps de réunions collectives de suivi du programme.

L'équipe de coordinateurs du programme JADE rattachée à la direction de la promotion de l'Égalité et de l'accès aux droits du Défenseur des droits a cependant constaté une nette augmentation des demandes d'intervention sur la thématique de la promotion de l'égalité et de la non-discrimination. Grâce aux démarches conjointes initiées par Unis-Cité, partenaire associatif du service civique pour le département de Seine-Maritime, et le pôle régional Normandie Centre Val-de-Loire du Défenseur des droits, un binôme JADE Égalité a ainsi pu être recruté cette année, afin de répondre à ces nouvelles demandes. Cette extension du dispositif est co-financée par la Métropole Rouen Normandie et Unis-Cité.

Après une première étape de démarchage, deux volontaires ont donc pu intervenir au sein des lycées de l'agglomération rouennaise pour sensibiliser les jeunes au droit à l'égalité à la lutte contre les discriminations. Les retours des élèves et des professionnels sont positifs, la prochaine promotion JADE Égalité du territoire étant appelée à passer de deux à quatre volontaires.



Alice LEROY et Thomas MENEGRAZZI de l'équipe Occitanie Ouest – Région Occitanie

b. Le renouvellement de la Convention JADE avec la région Occitanie pour trois ans

Après trois années d'expérimentation et plus de 8 000 jeunes sensibilisés au droit à l'égalité et à la lutte contre les discriminations, le conseil régional d'Occitanie a décidé cette année de renouveler sa confiance dans le programme JADE pour trois ans supplémentaires, jusqu'en juin 2026. Seul Conseil régional partenaire du programme, l'Occitanie a ainsi confirmé son engagement en faveur de la lutte contre les discriminations, qui s'est notamment manifesté par son « plan régional d'actions contre le racisme et l'antisémitisme » dans lequel s'inscrit le financement des JADE depuis 2020.

Le renouvellement de la convention s'accompagne par ailleurs d'un nouveau développement du programme, avec une augmentation significative du financement de la région en faveur de l'association Unis-cité qui porte l'agrément de service civique, permettant ainsi la création d'une troisième équipe. L'ensemble des départements de la région sont désormais « couverts » par les interventions des douze JADE, depuis octobre 2023, avec trois zones d'intervention ainsi fixées : l'équipe « Est » basée à Toulouse, la nouvelle équipe « Centre » qui s'est installée

à Narbonne et l'équipe « Ouest » qui a cette année été déplacée de Nîmes vers Montpellier afin de faciliter le recrutement des volontaires et rationaliser les temps de transports de l'équipe pour les interventions.

L'année a également été marquée par la mobilisation des services de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie (DRAAF), en charge de l'enseignement agricole, ce qui a permis de faciliter les interventions au sein des lycées agricoles de la région. Pour cette première année avec cette nouvelle organisation, ce sont 4 073 jeunes, répartis dans neuf des treize départements de la région qui ont pu être sensibilisés par les JADE.



Signature officielle de la convention JADE le 30 janvier 2024 – Région Occitanie

ZOOM SUR

CÉRÉMONIE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION 2023-2026

Une cérémonie de signature de la nouvelle convention JADE Occitanie s'est tenue le 30 janvier 2024 à l'hôtel de région de Montpellier en présence de la Défenseure des droits, de Marie PIQUE, vice-Présidente du conseil régional, de Sophie BEJEAN, Rectrice académique d'Occitanie et de Marie TRELLU-KANE, Présidente d'Unis-Cité. Dans le discours tenu à cette occasion, la Défenseure des droits a tenu à remercier « toutes les collectivités qui soutiennent financièrement le dispositif, et en particulier la Région Occitanie, afin que le programme JADE perdure, se déploie tout en restant fidèle à ses objectifs : aller vers les jeunes, dans leur diversité et contribuer à la promotion des droits. Pour que les jeunes soient en capacité de défendre leurs droits, il faut qu'ils les connaissent ».

De nombreux partenaires régionaux du programme ont été conviés, en plus des JADE et du pôle régional Occitanie du Défenseur des droits, très investi dans l'accompagnement des volontaires. Des journalistes de médias locaux ont été invités pour mettre en lumière l'action des JADE et l'engagement du Conseil régional en faveur de la lutte contre les discriminations.

Après la cérémonie de signature, les signataires et la presse se sont rendues au lycée professionnel Pierre Mendès France afin d'assister à une intervention des JADE. Les élèves du Conseil de vie lycéenne étaient présents pour accueillir la délégation et leur faire visiter l'établissement, avec notamment une immense fresque dédiée aux questions de la différence et de la tolérance. Imaginée par les élèves la fresque a été réalisée par l'artiste NoWorries Maé. À la suite de cette visite, les partenaires ont pu observer une séance au cours de laquelle deux binômes JADE de l'équipe Ouest effectuaient leurs premières interventions au sein de l'établissement.

c. De nouveaux partenaires associatifs à La Réunion et à Mayotte

Unis-cité à la Réunion

Cette année, le programme s'est poursuivi en partenariat avec l'association Unis-cité. Dès la première réunion de préparation entre les équipes, le tempo a été donné : compréhension du programme et de ses enjeux, dynamisme, échanges efficaces et productifs. Le bilan de cette première année ne fait d'ailleurs que confirmer les conditions favorables de son lancement, avec plus de 3 300 enfants sensibilisés.

Communication, transparence, confiance sont autant de valeurs partagées entre les équipes d'Unis-cité et du Défenseur des droits et qui ont permis aux quatre JADE de ce nouveau partenariat de mener avec efficacité leur mission.

TÉMOIGNAGES

DIDIER LEFEVRE

Chef de pôle régional La Réunion Mayotte du Défenseur des droits

« Ce nouveau partenariat est une formidable opportunité de poursuivre le programme JADE dans les meilleures conditions, et de permettre aux jeunes en service civique de s'engager dans cette mission passionnante. C'est une chance pour les jeunes à La Réunion, à la fois pour les JADE, mais aussi pour tous les enfants et jeunes sensibilisés à leurs droits et à la Non-discrimination. »

JULIE DE ARAUJO

Tutrice Unis-Cité

« L'association Unis-Cité, ayant pour mission de renforcer le pouvoir d'agir des jeunes en développant leur esprit citoyen à travers le service civique, se réjouit du partenariat mis en place avec le Défenseur des Droits. Le programme JADE s'inscrit dans la dynamique des programmes actuellement développés sur le territoire par l'association. Les volontaires JADE apportent de nouvelles opportunités enrichissantes pour l'ensemble des volontaires Unis Cité en mission. Le travail avec l'équipe du Défenseur des Droits est pertinent et complémentaire dans le partage de nos

expertises respectives, permettant de proposer un accompagnement complet et efficace pour les volontaires en mission. »

MICHEL CHANE SAN

Délégué du Défenseur des Droits

« En tant que tuteur, j'apprécie le suivi mis en place par Unis-Cité en la personne de Julie. Je découvre aussi, avec une agréable surprise toutes les activités et formations complémentaires proposées par Unis-Cité à l'ensemble des jeunes accueillis et dont bénéficient par la même occasion les JADE. L'excellente collaboration entre les référents des deux institutions est gage de confiance et d'encouragement. »

KARINE HOAREAU

Déléguée du Défenseur des Droits

« En tant que tutrice, j'apprécie de pouvoir travailler avec une équipe dynamique. L'accompagnement efficace des JADE dans leur mission est le fruit d'une collaboration et d'une coordination constante. Il est agréable également de voir les jeunes progresser tant dans leur posture que dans leur approche de leur mission. »

Les Apprentis d'Auteuil à Mayotte

Cette nouvelle promotion a été mise en place grâce à un partenariat avec les Apprentis d'Auteuil porteur de l'agrément de service civique. En son sein, les trois JADE sont rattachés au service de prévention spécialisée et accompagnés par trois tutrices Djazmia AHMED, Malika CHAKIDINE et Lucie GAGNEPAIN.

TÉMOIGNAGES

MANON DANIEL

Cheffe de service – Prévention spécialisée des Apprentis d'Auteuil de Mayotte

« À Mayotte, où 50% de la population à moins de 20 ans, permettre à des jeunes de porter la convention internationale des droits de l'enfant auprès d'autres jeunes, c'est rempli de sens. Depuis novembre, et ce malgré les nombreuses difficultés du territoire, nous

avons vu les JADE prendre en maturité et en autonomie dans leurs interventions au sein des établissements scolaires et associations locales. Cet équilibre avec le travail de terrain de la prévention spécialisée leur permet de toucher des jeunes qui sont isolés des institutions et d'amener ces droits là où ils sont parfois méconnus. »

30 interventions ont ainsi été réalisées dans 15 établissements différents (en grande majorité des écoles primaires et dans un collège/lycée à Kaweni) dans l'ensemble du département. Au total, 531 jeunes ont été sensibilisés à leurs droits.

Une action originale est mise en place : les JADE organisent des maraudes, qui consistent à aller à la rencontre des enfants et jeunes dans les quartiers éloignés des centres et écoles pour leurs proposer des animations et échanges sur leurs droits. Dix-sept sorties en maraude ont été organisées avec les éducateurs spécialisés de l'association Apprentis d'Auteuil sur Petite-Terre et Mamoudzou à Tsounzou, Kavani, Mtsapéré et Kawéni malgré les difficultés croissantes à rencontrer des jeunes lors des maraudes.

FAÏDHOINE

JADE à Mayotte

« Être JADE c'est passionnant et un privilège car ça permet de rencontrer des personnes importantes, et des enfants qui n'ont aucune idée de leurs droits. Personnellement je pense qu'à Mayotte, les jeunes manquent énormément d'activité pour eux, ils sont vraiment en demande. »

FAÏKA

JADE à Mayotte

« C'est aussi parfois difficile, car on a parfois du mal à intéresser les jeunes sur leurs droits, ils ont du mal à prendre la parole et c'est compliqué de savoir s'ils ont bien compris les messages mais c'est aussi passionnant. »

B. QUI SONT LES JADE DE LA 18^{ÈME} PROMOTION ?

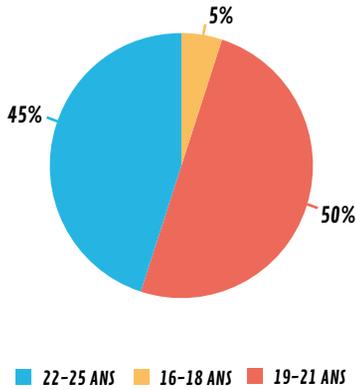
Les données statistiques

82 Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices, âgés de 16 à 25 ans, ont choisi de s'engager cette année pour une mission de service civique de neuf mois auprès du Défenseur des droits. Les JADE étaient présents cette année sur le territoire de deux régions ainsi que de douze départements (dont deux départements ultramarins) et une métropole sur l'ensemble du territoire national.

Si l'hétérogénéité des profils caractérise encore la 18^{ème} promotion des JADE, on constate une certaine stabilité dans la répartition par âge et par niveau de diplôme des volontaires. En effet, comme l'année précédente, les volontaires JADE sont majoritairement des jeunes bacheliers et diplômés (licence ou BTS), qui s'engagent après l'obtention de leur diplôme. La mission JADE est souvent l'opportunité d'avoir une autre expérience au sein de son parcours et réfléchir à leur orientation ou réorientation, avant de poursuivre leurs études ou de rechercher un premier emploi.

On note également une reproduction à l'identique des aspirations professionnelles : le secteur social attire toujours autant les JADE, suivi des métiers du droit et de la justice. 14 % des volontaires souhaitent quant à eux s'orienter vers des domaines d'activité qui n'ont pas de lien apparent avec la mission JADE. Pour ces derniers, la mission constitue souvent une opportunité, dans leur cursus, leur permettant ainsi de découvrir la promotion des droits des enfants et de l'égalité.

Répartition des âges

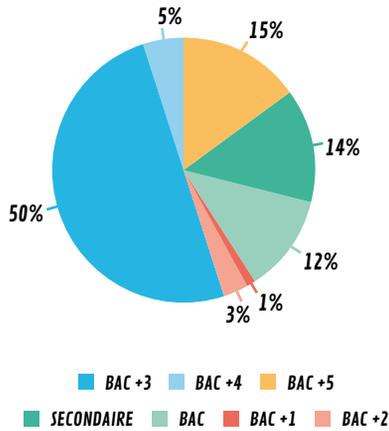


Les équipes



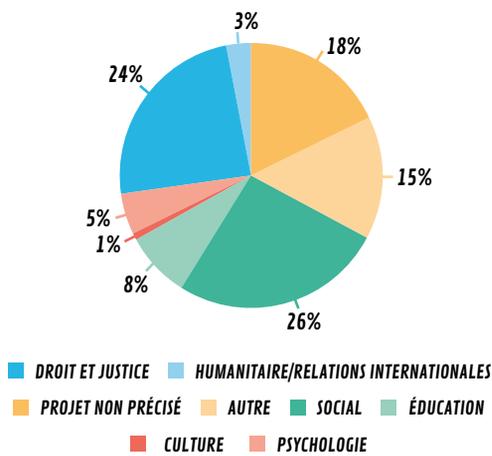
Marseille (13): Medhi KICHI, Teresa GODAS, Alissia TOUCHE, Eline NAVARRO

Niveau de diplôme



Calvados (14): Ilona LIBOIS, Manon PAUTRIEUX, Sacha GNADOU et Joséphine BELLANGER

Orientation professionnelle



Côte-d'Or (21): Elodie LAURENT, Marie LAURENT, Morgane PHILIPPE et Djibril BALDE



Gironde (33) : Gabrielle BONO, Loïcia LIMA, Solal BRUNETEAU et Marine LANDRY



Occitanie-équipe Ouest : Lou-Ann LEDIG, Sarah LANTE, Emma BORDIGNON et Alexandra RIBEIRO



Occitanie-équipe Est : Alice LEROY, Redjina ROUZAUT, Thomas MENEGRAZZI et Mathieu RICOUS



Ille-et-Vilaine (35) : Camille DELBREUVE, Aimy RICORDEL, Elisa POILVET LE GUELLEC et Maëlik VALEMOIS



Occitanie équipe Centre : Laura BRASME, Julie PETERS, Manon LOPEZ et Rebecca CHEKROUN



Isère et Métro Grenoble (38) : Maud TARDIVEL, Elisa SUET, Youssef MAHJOUN, Mahe FELIX, Lila DE AGUIAR, Jeanne NURY et Clara MULHER



Loire (42) : Soane AMARA, Laura MONTEIRO, Emma CHEVALIER et Emilie COQUILLAUD



Métropole de Lyon (69) : Ambre THERS, Justine BRUN, Jade MEURICE et Eloïse JACOB



Collectivité Européenne d'Alsace : Jehane PREUD HOMME, Julie MENTZER, Sarah et Laurie TEISSEIRE



Seine-Maritime (76) JADE Enfant : Elina CAILLOT, Léo LANCEL, Mélyne DANTAN et Soraya AHMAR



Rhône (69) : Solen DE CONCEICAO, Giulia CONSTANTIN, Adèle JACQ, Laure LAPORTE, Léa MESTRIC et Roxane DARLET



Seine-Maritime (76) JADE Egalité : Mehryne DIFFALAH et Laura LEJEUNE



Equipe Ile-de-France : Mukkades ABAY, Ambrine ABID, Mariana ANTONIO, Yasmine BOUAOU, Solal BORNE, Rosa HOUNPAKIN, Judith LE BATARD PONTET, Benjamin QUIGNION, Elise PALMIER, Lucile POMMIER et Lounès SAADI.



La Réunion : Mickaël DAMARTIN, Ketty PERSEE, Emma NAELA, Séverine LEBRETON, Saïzra SAID MOHAMED



Mayotte : Lucie GAGNEPAIN (tutrice), Faidhoine DEBAT (JADE), Djazmia AHMED (tutrice), Faïka IBRAHIM (JADE), Junior ABDOU (JADE) et Malika CHAKIDINE (tutrice)

C. DE NOUVEAUX OUTILS : LE KIT ANIMATION

La diversité et le caractère innovant des animations proposées par les JADE sont au cœur de l'approche pédagogique du programme. La création de supports d'animation ludiques et adaptés aux différents publics rencontrés constitue en effet un enjeu majeur aussi bien pour l'équipe de coordination du programme que pour les JADE eux-mêmes.

Dans la pratique, les JADE utilisent les ressources du catalogue d'animation mis en place par l'équipe de coordination. Ils sont également amenés à créer de nouveaux supports ou à adapter les supports existants afin de répondre au mieux aux attentes des structures et aux caractéristiques des groupes de participants (âge, taille du groupe, maîtrise de la langue, situation de handicap...). La qualité de ces outils et leur attractivité pour un public d'enfants et de jeunes sont donc non seulement déterminantes pour la réussite d'une animation mais également pour la transmission du message des volontaires.

Pour répondre à ce défi, l'équipe de coordination du programme JADE a lancé depuis 3 ans une démarche de consolidation et d'amélioration du catalogue d'animation qui se matérialise notamment par la création de kits animation mis à disposition des équipes JADE dès cette année. Ces kits animation répondent à quatre objectifs :

- doter les JADE d'un matériel d'animation de qualité pour pouvoir sensibiliser les publics au travers d'activités très diverses (loisirs créatifs, jeux sportifs, grand jeux extérieurs, jeux de rôle, jeux de plateau...), sans dépendre du matériel éventuellement mis à disposition par les structures accueillant l'intervention ;
- valoriser le contenu et améliorer l'attractivité des outils d'animation du programme, afin de renforcer la participation et l'intérêt des enfants et des jeunes pour les activités mises en place, mais également répondre aux attentes des structures qui font appel à l'institution ;

D. ILS PARLENT DES JADE

a. Les bonnes pratiques de nos partenaires

Inscription du programme dans les catalogues de l'offre éducative des départements du Rhône, du Calvados et de l'Isère

Le nom des guides peut varier : « Isère collégien, le programme éducatif des jeunes isérois », « le guide des actions éducatives du département du Rhône », ou encore « le guide des actions éducatives » dans le Calvados. Tous ont cependant en commun un objectif unique : recenser et décrire l'ensemble des actions éducatives à destination des collégiens et des jeunes qui sont offertes dans un département, autour de grands axes issus des priorités politiques arrêtées en la matière (le sport, la culture, l'éducation à l'environnement, la vie démocratique et la citoyenneté, la santé, le numérique...). Le guide est diffusé à l'ensemble des collèges et des Maisons familiales et rurales, qui peuvent ainsi prendre connaissance du programme et l'inscrire dans leur projet pédagogique.

Figurer dans le guide de l'offre éducative permet donc d'améliorer la connaissance et la notoriété du dispositif, notamment dans les départements qui accueillent le programme JADE pour la première ou la deuxième année. Cela témoigne également de la confiance que les départements accordent à cette action de promotion.

La présentation du programme JADE aux assistants sociaux et assistantes sociales scolaires

Le bassin d'éducation est un espace au sein duquel les établissements scolaires s'associent pour un travail d'animation pédagogique et de concertation. Ce temps fort pour les acteurs de l'Éducation nationale au sein d'un même département permet de mettre en place un travail en commun au service de l'animation et de la cohérence de l'action pédagogique. Associer les JADE à ce cadre privilégié des échanges et de la coopération entre les collèges et lycées d'un territoire permet de mieux faire connaître le dispositif et de répondre directement à toutes les questions des professionnels intéressés.

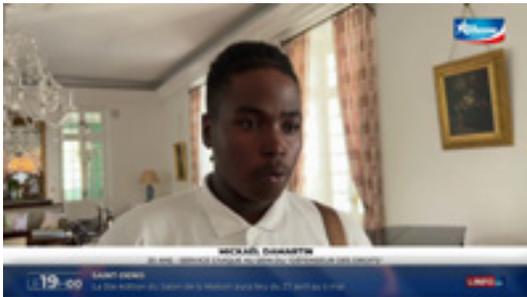
En Côte d'Or, en Collectivité européenne d'Alsace et dans le Calvados, les JADE sont invités à présenter leurs missions et leurs interventions à l'ensemble des conseillers principaux d'éducation ou des assistants de service social de l'éducation nationale d'un territoire donné. Ces professionnels des collèges et des lycées sont ensuite susceptibles d'organiser la venue des JADE dans leur établissement ; les réunions de bassins présentent donc une opportunité essentielle pour faciliter et accélérer le démarchage des JADE.

Ces initiatives ne sont pas systématiques, et le calendrier ne permet pas toujours aux JADE d'assurer ces réunions, aussi la présence des délégués tuteurs ou de la coordination nationale pourrait être systématisée particulièrement dans les territoires où le programme JADE n'est pas encore bien identifié.

Enfin, non seulement ces réunions de bassins peuvent accueillir les JADE en début d'année scolaire - afin de faire connaître le programme -, mais aussi à la fin d'une année scolaire pour permettre aux professionnels de faire, à l'attention des JADE accompagnés de leur délégué, un bilan des interventions. Les comités de pilotage de septembre et juin sont ainsi des occasions de programmer la présentation des JADE à une voire deux réunions de bassins dans le département d'accueil.

b. Les JADE dans les médias

Les JADE ont été mis en lumière dans des médias locaux (presse, radio, télévision) ou sur les réseaux sociaux, exercice auquel les volontaires se sont pliés avec succès pour valoriser leurs actions et faire connaître le programme ainsi que les missions du Défenseur des droits. Cette année ne fait pas exception avec plusieurs publications dans la presse régionale mais également une interview de Mickael, JADE de la Réunion, dans le journal télévisé d'Antenne Réunion, à l'occasion de la rencontre entre nos volontaires et Aurore Bergé, Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.



Journal télévisé Antenne Réunion du 24 avril 2024



Extrait du Journal de la région Occitanie N°38 - Printemps 2024



Extrait de Calvados Magazine N°153 – Hiver 2023

E. FOCUS SUR...

a. Semaine d'intervention à la PJJ

Cette année encore, les JADE ont pu intervenir dans de nombreuses structures de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), sensibilisant ainsi plusieurs dizaines de mineurs à chaque session. Les JADE y ont animé des actions et des séances, afin de promouvoir les droits de l'enfant et la lutte contre les discriminations.

Parmi ces structures, l'Établissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) de Meyzieu (69) a accueilli les JADE pendant quatre journées, les volontaires ayant pu mener des temps de discussions auprès d'une dizaine de jeunes qui ont échangé sur l'existence de leurs droits et leur rapport aux droits, à travers différentes questions telles que : « être guetteur, est-ce une forme d'exploitation ? », « Pour ou contre la peine de mort ? », « Pour ou contre la prison pour mineurs ? », « Un couple non marié peut-il adopter un enfant ? » ou encore « Qu'est-ce que le consentement ? ».

Pour la première fois, les JADE ont également pu passer une semaine au centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis (91) où leurs interventions JADE ont été intégrées dans les temps scolaires. Trois thématiques ont été abordées. La violence, tout d'abord, avec l'activité du « violentomètre » consistant à positionner sur une échelle, des situations allant d'un degré de violence nul à un degré de violence extrême. Cette activité a permis de « questionner » le rapport à la violence et à l'empathie des jeunes détenus, tout en rappelant le cadre juridique et l'interdiction de la violence. La deuxième thématique concernait l'égalité, avec l'activité « discri-pas discri » qui a pour objectif de distinguer différents comportements qui, s'ils sont tous perçus comme discriminatoires et injustes, ne constituent pas nécessairement une discrimination au sens juridique du terme. Cette activité a ainsi permis de préciser la définition de la notion de discrimination et des notions connexes telles que le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, etc. Enfin,

la troisième activité abordait le sujet de l'exploitation et du travail des mineurs, à travers un quizz et des débats.

Ce partenariat avec la PJJ permet des interventions qui sont aussi précieuses pour les JADE que pour les mineurs qui en bénéficient, cela aussi bien grâce à la qualité des professionnels de la PJJ qui organisent la venue des JADE, qu'à la confiance qu'ils accordent au dispositif et aux jeunes eux-mêmes.

b. La participation à la Consultation des enfants du Défenseur des droits

Conformément aux recommandations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, le Défenseur des droits a créé en 2019 son propre dispositif de consultation des enfants, avec pour objectif d'alimenter les recommandations de son rapport annuel dédié aux droits de l'enfant (cf. art. 36 loi organique n° 2011-333 du 29 mars 2011 relative au Défenseur des droits). Les JADE ont donc de nouveau été sollicités pour participer à cette cinquième édition de la consultation des enfants.

En 2024, le rapport annuel sur les droits de l'enfant mettra l'accent sur le droit à un environnement sain. Celui-ci renvoie au droit fondamental de tous les enfants de vivre dans un milieu équilibré, sain, propice à la santé, au bien-être et au développement. Si ce droit à un environnement sain est consacré juridiquement par la Constitution⁴ et la loi⁵, ce n'est qu'au plan international que le droit à un environnement sain est appréhendé à travers la protection des droits de l'enfant⁶.

Compte tenu du caractère inédit de la thématique retenue pour le rapport cette année, ce sujet étant moins lié aux réclamations reçues par l'institution qu'à la volonté de la Défenseure de mettre en exergue un sujet à la fois déjà prégnant mais prospectif, un travail concerté de définition de ce droit a été opéré en amont, qui a notamment associé les JADE et l'équipe jeunesse du Défenseur des droits.



Equipe JADE Île-de-France lors de la journée *Parlons Jeune* à l'Académie du Climat à Paris

Les structures partenaires de la consultation ont été nombreuses cette année encore à solliciter l'intervention des JADE, afin d'animer des séances de sensibilisation sur les droits de l'enfant et d'introduire la thématique du droit à un environnement sain. Les JADE ont abordé la thématique à travers des interventions ludiques, avec des temps d'intervention et des supports sur-mesure. Des animations spécifiques sur le droit à un environnement sain ont notamment été conçues, à partir d'animations existantes du catalogue des JADE.

Le 15 février 2024, l'équipe des JADE d'Île-de-France a participé à la journée *Parlons Jeunes* à l'Académie du Climat (Paris 3^{ème}). Cette journée, organisée par des jeunes et pour les jeunes, portait sur la justice climatique et a réuni près de 80 jeunes provenant de toute la France. Lors de cet événement, les JADE ont animé des quizz sur l'environnement et le climat. Ces animations ont été utiles à l'élaboration des propositions faites aux structures inscrites dans la démarche de consultation des enfants.

Une fois cette étape de sensibilisation réalisée, les professionnels des structures ont pu mener le travail de consultation, dont les résultats seront rendus publics le 20 novembre prochain, à l'occasion de la sortie du rapport du Défenseur des droits.

c. Un partenariat renforcé avec le centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes (CRIPS) d'Île-de-France

Le CRIPS IdF est une association de prévention en matière de santé des jeunes qui intervient, depuis deux ans dans la formation intermédiaire des JADE, en présentant notamment les ressources élaborées sur le thème de la santé mentale à destination d'un public jeune. Ces ressources, accessibles gratuitement en ligne sur le site du CRIPS, peuvent être utilisées par les JADE, notamment lors d'interventions spécialisées ou d'évènements annexes.

Cette année, l'équipe du CRIPS a sollicité le Défenseur des droits pour la co-construction d'un nouvel outil: le cahier engagé « accès aux droits et aux soins ». Ce support ludique se présente sous la forme d'un « cahier d'activités » et s'adresse à un public 16-25 ans. Il peut être utilisé seul ou complété à plusieurs, lors d'ateliers ou d'interventions menées par des JADE.

Des chargés de mission thématiques du Défenseur des droits ont été sollicités pour relire et valider le contenu théorique de cet outil. Sept JADE des équipes du Rhône, de la Côte-d'Or, de Gironde, d'Isère et d'Occitanie se sont également portés volontaires pour co-construire cette nouvelle ressource avec l'équipe du CRIPS, en apportant non seulement leur vision en tant que « jeunes » sur les questions d'accès aux soins, mais également leur expérience en animation, en proposant des jeux inspirés de leurs interventions, à intégrer au cahier.

La publication du cahier engagé « accès aux droits et aux soins » est prévue d'ici la fin d'année 2024.

d. Les JADE, Ambassadeurs de l'institution dans les événements grands publics – Illustration avec Facettes Festival

La 18^{ème} promotion des JADE a été mobilisée pour de nombreux événements grands publics afin de tenir un stand pour le compte du Défenseur des droits.

Cette année, les JADE ont notamment participé au Festival du jeu vidéo et du numérique du département des Hauts-de-Seine, qui a eu lieu les 24 et 25 mai. Plusieurs centaines de jeunes ont pu être sensibilisés au droit à la vie privée, à la lutte contre les violences en ligne ou encore à l'exploitation économique des enfants sur internet.

Les JADE ont par ailleurs pris part aux grands événements nationaux comme Solidays (plus de 250 000 festivaliers) ou ÉducapCity (environ 2 000 enfants) auxquels le Défenseur des droits participe activement depuis plusieurs années.

Pour la première fois cette année, les équipes du Défenseur des droits ont été conviées à participer à la 3^{ème} édition du Facettes festival, premier festival dédié à la santé mentale, qui s'est déroulé le 1^{er} et 2 juin à la cité fertile à Pantin (93). Porté par l'association Innovation Citoyenne en Santé Mentale (ICSM), ce festival est organisé pour des jeunes et par des jeunes eux-mêmes. Il a pour objectifs de rendre le public acteur de sa santé, de sensibiliser aux problématiques de santé mentale et de favoriser l'accès aux soins des jeunes.

L'institution a répondu favorablement à cette sollicitation et a souhaité y impliquer les JADE. Trois agents de l'institution et cinq JADE de l'équipe Île-de-France se sont portés volontaires pour tenir un stand le samedi 1^{er} juin. Les JADE ont animé un « discri-pas discri » reprenant des situations de discriminations dans l'accès aux soins. Les agents de l'institution étaient quant à eux présents pour répondre aux questions des festivaliers sur l'institution et promouvoir les recommandations du rapport annuel enfant 2021, qui traitait du bien-être et de la santé mentale des jeunes.



2. LES JADE, UN PROGRAMME ÉDUCATIF DU DÉFENSEUR DES DROITS

Le programme JADE est un dispositif de sensibilisation aux droits de l'enfant ainsi qu'au droit à l'égalité et à la non-discrimination qui est fondé sur une approche de pair à pair, par l'engagement de jeunes volontaires en service civique. Pour mener à bien leur mission, les JADE reçoivent une formation unique en son genre qui leur permet ainsi d'adapter leurs interventions pour tous les enfants ou jeunes quelle que soit leur situation ou leur cadre de vie. Ce programme conçu et piloté par le Défenseur des droits s'appuie sur de solides partenariats locaux sur tout le territoire national.

A. UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION AUX DROITS DE « PAIR À PAIR »

a. Un programme qui incarne la volonté d'« aller vers » les enfants et les jeunes

Le programme des Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices des droits est un dispositif d'éducation aux droits à l'attention des enfants et des jeunes. Celui-ci est né en 2006 au sein de l'institution du Défenseur des enfants, puis maintenu, développé et piloté par le Défenseur des droits depuis sa création. Si ses objectifs n'ont jamais varié, sans doute n'ont-ils jamais été aussi prégnants, dans un contexte où les inégalités sociales et les saisines pour discriminations ou pour un manquement aux droits de l'enfant qui sont portées à l'attention de l'institution sont en constante augmentation : faire en sorte que chacune et chacun, notamment les enfants et les jeunes les plus vulnérables, puissent exercer leurs droits à l'école, au collège ou au lycée comme en dehors, dans tous les aspects de leur vie.

Afin d'y parvenir, une centaine de jeunes volontaires en service civique s'engagent chaque année auprès du Défenseur des droits pour une mission de neuf mois, afin non seulement de promouvoir les droits de l'enfant mais également l'égalité et la lutte contre les discriminations. Ce sont ainsi deux missions du Défenseur des droits qui sont déclinées au sein d'un même programme : les JADE Enfants et les JADE Égalité.

Les JADE Enfants sont ainsi appelés à sensibiliser aux droits fondamentaux de l'enfant et son intérêt supérieur, tels que promus dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) auprès d'un public de collégiens (6^e et 5^e). La CIDE, adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale de l'ONU, constitue le premier traité international à énoncer les droits de tous les enfants.

Parallèlement, les JADE Égalité interviennent auprès d'un public lycéen, pour faire comprendre le droit de la non-discrimination, la manière dont la discrimination se déploie ainsi que les moyens qui peuvent être mobilisés pour rétablir l'égalité. Plus largement, le programme JADE Égalité participe de la volonté de la Défenseure des droits de lutter plus avant contre les violences sexuelles et sexistes, les LGBTphobies, le racisme et les discriminations que peuvent rencontrer les plus jeunes, en passant par la sensibilisation et la prévention dès le plus jeune âge.

Le programme JADE puise sa richesse dans son mode de sensibilisation des enfants et des jeunes, par d'autres jeunes. Cette sensibilisation « par les pairs » permet une proximité générationnelle, qui favorise non seulement une transmission plus fluide, basée sur la confiance, mais également un partage d'expériences et de valeurs communes : la sensibilisation aux droits est d'autant mieux



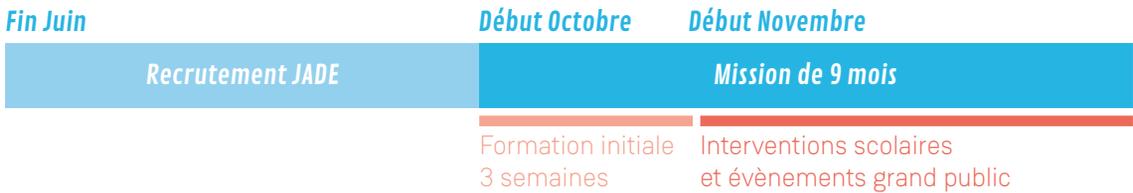
reçue lorsqu'elle est transmise par d'autres jeunes, confrontés ou ayant été confrontés récemment aux mêmes questionnements et problématiques.

Les enfants et les jeunes étant au cœur de la démarche, tout est mis en place pour que les interventions correspondent aux besoins et attentes des jeunes publics. Après chaque intervention, les JADE recueillent les appréciations et remarques des jeunes à travers un questionnaire de satisfaction dans le but d'améliorer de façon constante les activités et autres supports d'interventions. L'intervention des JADE peut susciter de la part de certains enfants des confidences sur des situations vécues ou questionnements divers. Afin d'y répondre, le Défenseur des droits a mis en place une procédure

dite des « paroles inquiétantes », qui permet d'identifier et de faire traiter par des professionnels une situation de danger ou un risque de danger pour l'enfant.

Par ces interventions de sensibilisation, le programme JADE poursuit donc un triple objectif. D'une part, il promeut le respect des droits et libertés, mission du Défenseur des droits et s'inscrit dans la stratégie de l'institution de promouvoir les droits. D'autre part, il vise également à informer les jeunes sur l'existence du Défenseur des droits, son rôle, ses missions et ses compétences, afin que ces derniers puissent s'en saisir en cas de violation de leurs droits. Enfin, toute l'essence du programme réside dans l'ambition de sensibiliser de jeunes publics aux droits - notamment à leurs droits - et de développer leur esprit de citoyenneté. En ce sens, il est fondamental que les JADE interviennent auprès d'enfants et de jeunes issus de contextes très différents, notamment auprès de ceux qui semblent les plus éloignés de leurs droits. Ce programme contribue aussi, par la diffusion de la parole des enfants et des jeunes que les JADE rencontrent, à mieux faire connaître les droits au sein des familles, du monde de l'éducation et de tous les acteurs de l'enfance et de l'adolescence.

Courant Septembre : 1^{er} comités de pilotage annuel sur les territoires



Janvier-Février : 2^e comités de pilotage annuel sur les territoires

Courant Juin : 3^e comités de pilotage annuel sur les territoires



ZOOM SUR**LA GESTION DES PAROLES INQUIÉTANTES**

Le contact quotidien des JADE avec des enfants et des jeunes ainsi que leur proximité en termes d'âge, amènent parfois les volontaires à prendre connaissance de situations préoccupantes ou à recevoir des confidences de la part des enfants. Afin d'y répondre, le Défenseur des droits a mis en place une procédure dite de « paroles inquiétantes », qui permet à ces témoignages de ne pas tomber dans l'oubli et d'être traités par des professionnels compétents.

Lors de leur formation initiale, les jeunes ambassadeurs et ambassadrices sont formés à recevoir et transmettre les témoignages des enfants, dans l'optique d'être le plus à l'écoute possible des jeunes sans s'impliquer ou donner des conseils trop étayés, car cela ne relève pas de leurs compétences. La confrontation à des situations particulièrement difficiles peut être compliquée à vivre pour certains volontaires. L'équipe de coordination du programme JADE s'assure de les accompagner et de les soutenir psychologiquement.

En cas de confidences ou de comportements qui interpellent les JADE, le volontaire contacte sans délai l'équipe qui, en fonction de la situation décrite, prend la décision de rédiger ou non une « fiche alerte ». Cette fiche est par la suite transmise aux délégués du Défenseur des droits ou aux juristes du pôle « défense des droits de l'enfant » de l'institution, en fonction des situations observées. Le pôle prend l'attache avec le service social scolaire ou le service médical de l'établissement concerné, pour s'assurer de la prise en compte de la situation de l'élève et peut déclencher un signalement en urgence. L'établissement de l'enfant et l'Éducation nationale sont donc avertis et associés à la procédure, et participent au suivi des signalements et des élèves. La procédure des paroles inquiétantes reflète ainsi la collaboration entre les différents partenaires du programme, qui œuvrent en communiquant régulièrement et systématiquement, à la protection des enfants et à la promotion de leurs droits.

b. Un programme « de pair à pair » fondé sur le service civique

Les Jeunes Ambassadeurs sont des volontaires, qui ont choisi de s'engager pour une mission de service civique de 9 mois auprès du Défenseur des droits. Comme le prévoit le dispositif du service civique, le programme JADE permet à tous les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) de s'engager sur une cause, sans condition de diplôme. Il regroupe ainsi dans ses promotions une diversité de jeunes issus de milieux sociaux différents avec des parcours académiques divers.

Certains jeunes s'impliquent dans le programme avec l'objectif d'obtenir une expérience professionnalisante, cohérente avec leur parcours universitaire et leur orientation professionnelle à venir. La mission attire notamment des volontaires ayant un attrait pour les questions sociales et éducatives, la mission leur permettant de rencontrer des professionnels du milieu de l'animation, de la protection de l'enfance ou du corps enseignant. Elle permet également d'améliorer leurs compétences pédagogiques, d'animation ainsi que leurs connaissances des métiers du secteur social et de l'enfance. Les profils juridiques sont également intéressés par le programme JADE dont la mission de promotion des droits (par la vulgarisation de concepts juridiques et la transmission de valeurs inscrites dans le corpus des droits humains) permet de concilier intérêt pour le droit et défense des droits humains.

D'autres jeunes participent au programme JADE, sans lien direct avec leurs parcours, mais dans le but de s'engager pour une mission qui « a du sens », tout en gagnant en confiance en eux et en accroissant leurs compétences et leur savoir être. Il s'agit également de permettre à ces jeunes d'être accompagnés dans leur orientation professionnelle et leur laisser le temps de se (ré)orienter et de s'insérer dans le monde professionnel ou universitaire. Ainsi, la promotion des droits auprès des enfants et des jeunes est un sujet attrayant et au cœur



Mariana ANTONIO pendant la Journée des droits de l'enfant à Villepinte (93)

des préoccupations des jeunes eux-mêmes, même si toutes et tous ne souhaitent pas nécessairement s'orienter dans des domaines en lien avec les thématiques abordées par la mission.

Un tremplin professionnel et personnel précieux pour les Jeunes Ambassadeurs

La mission JADE est une aventure riche en apprentissages, dont les volontaires ressortent grandis. Les compétences acquises au cours de leur mission, notamment lors des temps de formation, de démarchages des établissements, de planification et de mise en œuvre de leurs interventions, sont autant d'atouts que les JADE pourront valoriser dans leurs parcours futurs. Année d'échanges et de partages, la mission JADE permet également aux volontaires de mûrir leur projet professionnel grâce à l'accompagnement dont ils bénéficient de la part des associations agréées, mais également et surtout au travers des échanges avec les autres volontaires, les délégués tuteurs ou encore lors des rencontres avec des professionnels ou des agents du Défenseur des droits.

Si certains JADE profitent de la mission pour obtenir une première expérience professionnelle en lien avec leurs futurs domaines d'activités, c'est avant tout dans

l'expérimentation du travail en équipe que les volontaires acquièrent les compétences les plus précieuses. C'est une équipe de quatre à vingt-quatre JADE qui est recrutée sur chaque territoire, dont les profils sont volontairement complémentaires pour enrichir la vie du groupe. Les binômes d'intervention sont par ailleurs constitués par l'équipe encadrante JADE, pour que l'expérience soit enrichissante pour les deux volontaires. Le travail en équipe et l'autonomisation des volontaires constituent des éléments fondamentaux de la mission.

Par ailleurs, ce sont des rencontres, des dialogues, des expériences de terrain, à la fois individuelles et surtout collectives dont les JADE se souviendront. L'aventure JADE est une expérience humaine de groupe au service de la collectivité et de l'intérêt général, qui permet aux volontaires d'accroître leur confiance en eux et leur aisance à l'oral.

c. Un programme bâti sur des outils innovants

La diversité des structures dans lesquelles les JADE interviennent nécessite une adaptation constante des supports et des formats d'intervention à la variété des publics sensibilisés. Les méthodes éducatives propres à chaque structure sont systématiquement prises en compte et intégrées dans les interventions, notamment pour des publics allophones ou en situation de handicap cognitifs ou sensoriels.

Dans un souci de pédagogie, il est nécessaire de savoir identifier « l'entrée » qui parle à un public. Pour ce faire, l'équipe encadrante JADE du Défenseur des droits attache une attention particulière à l'évolution des trames d'interventions, afin qu'elles répondent au mieux aux besoins identifiés des enfants et des jeunes. Quel que soit le type de structures ou de publics, les JADE échangent et travaillent avec les équipes éducatives et pédagogiques lors de réunions préparatoires, afin de créer les conditions optimales à une compréhension et une participation active de tous les enfants. Ces réunions sont aussi l'occasion de s'entendre sur les contours, les attendus et les objectifs de l'intervention. Ces moments d'échanges privilégiés permettent aux JADE de mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement, les spécificités du public qu'il accueille et leurs attentes. Les équipes pédagogiques peuvent indiquer le cas échéant, dès le stade de l'inscription de leur établissement au programme, les sujets qu'ils souhaitent voir approfondir. En ce sens, les professionnels accueillant les JADE co-construisent les animations et les séances avec les volontaires.

Les JADE sont invités à développer des initiatives dans la réalisation des supports et sont accompagnés en ce sens pour créer de nouveaux contenus, supports ou bien pour adapter des animations préexistantes. L'équipe encadrante JADE, au siège du Défenseur des droits, oriente, relit et valide toutes les activités proposées par les jeunes, ces derniers disposant par ailleurs d'un catalogue d'animations constitué au fil des promotions. En effet, les animations imaginées par les promotions précédentes peuvent être réutilisées les années suivantes si elles

ont particulièrement bien fonctionné auprès des jeunes et ont été consolidées par l'équipe de coordination du programme. Entre chaque promotion, les coordinateurs reprennent les animations créées durant l'année, sélectionnent les plus pertinentes et les retravaillent avec les équipes de communication du Défenseur des droits pour le maquettage. Ce catalogue d'animations, classé par thématique, est ainsi collaboratif, car alimenté à la fois par les propositions des JADE (anciens et actuels) et par la coordination nationale.

Quelles que soit les adaptations proposées, les animations des JADE reposent toujours sur les mêmes principes inspirés de l'éducation aux droits humains⁷:

- Des animations au sujet des droits humains afin que les enfants et les jeunes connaissent et comprennent leurs droits (compréhension des concepts fondamentaux, des textes historiques, des garanties et protections ou encore des différentes expériences dans les sociétés, etc.).
- Une approche par les droits humains avec des outils pédagogiques et des déroulés de séances reflétant les valeurs des droits humains (coopération, participation, liberté d'expression...) car le processus de transmission est aussi important que l'apprentissage lui-même. Toutes les activités proposées pendant les interventions des JADE se font notamment sans compétition entre les participants, favorisant ainsi le faire ensemble et la participation de tous. De même, les séances sont construites pour encourager la prise de parole des participants et stimuler leur réflexion individuelle et collective.
- Des interventions pour les droits humains permettant une appropriation de leurs droits par les enfants et les jeunes et le développement d'une culture des droits de l'enfant et de l'égalité. L'acquisition de compétences, de savoir-être et de valeurs autour des droits humains favorise ainsi leur défense et leur promotion par les participants.

Il s'agit donc d'un apprentissage par l'expérience : c'est par des mises en situations et des discussions collectives que les enfants et les jeunes s'approprient les droits de l'enfant et l'égalité.

B. UNE OFFRE DE FORMATION UNIQUE DANS LE CHAMP DES SERVICES CIVIQUES

Pour les préparer à leur mission, les JADE bénéficient de temps conséquents de formation, mis en place deux fois dans l'année par le Défenseur des droits, complétés par des formations assurées sur les différents territoires par les partenaires locaux (les formations civiques et citoyennes obligatoires organisées par l'association agréée venant s'ajouter à ces différentes séquences).

Les 150 heures de formation dispensées durant les 9 mois de mission des volontaires sont l'un des atouts majeurs du programme JADE, qui le distingue des autres missions de service civique tant par le volume horaire que par la qualité.

a. La formation initiale : devenir JADE

La formation initiale se déroule sur trois semaines en octobre, à Paris, en présence des JADE Enfant et Égalité de tous les territoires métropolitains ; les JADE ultramarins étant formés localement par leur pôle régional, avec l'appui de l'équipe de coordination du programme JADE. L'objectif de cette formation est de donner à chaque volontaire les connaissances et le savoir-faire indispensables à l'exercice de sa mission, tout en créant un esprit de promotion et d'appartenance à l'institution.

Tout d'abord, différents modules animés par des chargés de mission du Défenseur des droits permettent aux JADE de découvrir le rôle, le fonctionnement et les missions du Défenseur des droits, institution qu'ils sont appelés à représenter durant les neuf mois de leur mission. La rencontre organisée avec la Défenseure des droits, Claire Hédon, est l'occasion pour les JADE d'identifier les grands enjeux de l'institution et d'échanger librement avec elle, afin de mieux comprendre son rôle, son parcours et son travail au quotidien. La Défenseure des droits leur rappelle ainsi que le respect des droits de l'enfant, l'apprentissage de l'égalité, la lutte contre les discriminations et la nécessité de former

les jeunes à leurs droits sont indispensables pour construire une société démocratique et demeurent un combat pour lequel il reste encore beaucoup à faire. Les JADE ont également l'occasion d'échanger avec Mireille Le Corre, secrétaire générale, pour comprendre le rôle de l'institution. Des études de cas pratiques autour de situations réelles sont par ailleurs organisées avec des juristes de la direction en charge de la recevabilité des saisines, afin que les JADE soient en mesure d'appréhender au mieux les contours des différentes compétences de l'institution. Enfin, Éric Delemar, Défenseur des Enfants présente aux volontaires les grands principes de la CIDE et les enjeux de son articulation sur les terrains, dans les différents domaines de l'éducation, de la protection de l'enfance ou encore de la justice pénale des mineurs.

Une partie importante de la formation est ensuite consacrée au contenu juridique et aux thématiques d'intervention respectives des JADE (droits de l'enfant ou droit à l'égalité et lutte contre les discriminations), avec des temps animés par des agents de l'institution. Ces modules théoriques sont accompagnés de différents temps de rencontre avec des professionnels de la protection de l'enfance (juge des enfants, psychologue, services de l'Éducation Nationale, le 119, e-enfance, le 3018, le Choix de l'école) non seulement dans le but de doter les JADE des outils et des connaissances nécessaires à leur mission, mais également de faciliter leur compréhension des mécanismes et des acteurs de la protection de l'enfance.

Un dernier temps d'une semaine est consacré à la formation aux techniques d'animation, à la prise de parole en public, à la gestion de groupe et à l'appropriation du catalogue d'animations.

Pour mettre à profit ces compétences théoriques, les JADE effectuent ensuite un stage pratique de deux jours, en immersion, dans des accueils de loisirs de la région parisienne afin de se familiariser avec le public enfant et d'assurer leurs premières séances de sensibilisation.



Promotion des JADE 2023-2024 lors de la formation initiale à Paris

ZOOM SUR

LA FORMATION DES JADE ULTRAMARINS

La formation des JADE ultramarins répond aux mêmes objectifs que la formation en métropole. Elle s'en distingue, néanmoins, par l'absence de différenciation entre JADE Enfant et JADE Égalité, les jeunes ultramarins intervenant sur les deux thématiques.

Ces formations se déroulent sur deux semaines en internat que ce soit à la Réunion ou à Mayotte et sont organisées et animées par le Pôle régional du Défenseur des droits notamment par Didier LEFEVRE, chef de pôle ainsi que Karine HOAREAU et Michel CHANE SAN, délégués tuteurs des JADE. Les volontaires rencontrent également des représentants du Rectorat, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et des services de l'Aide sociale à l'enfance qui leur présentent le fonctionnement des structures.

b. La formation complémentaire : apprendre à s'adapter

La formation intermédiaire des volontaires se tient à la mi-janvier à Paris, en présence des JADE de tous les territoires métropolitains.

Cette formation qui se déroule après une première expérience de terrain de trois mois est l'occasion de revenir sur les difficultés rencontrées par les volontaires au début de leur mission, de consolider les connaissances et compétences acquises lors de la formation initiale et de procéder aux ajustements individuels, afin que la formation s'adapte aux besoins de chacun des jeunes. Il s'agit ainsi d'un retour d'expérience à mi-parcours pour les JADE, qui échangent sur leurs pratiques et problématiques rencontrées lors des interventions. L'objectif de cette semaine est aussi, comme pour chaque promotion, de préparer les JADE aux interventions dites « spécialisées », c'est-à-dire auprès de structures de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de l'Aide Sociale à l'Enfance,



Formation initiale des JADE à Paris

d'accueil des mineurs non accompagnés, d'accompagnement des enfants en situation de handicap ou de soins pour des enfants hospitalisés. Des temps de rencontres dédiés avec des professionnels travaillant dans ces différentes structures sont donc organisés pour que les JADE saisissent la réalité du quotidien des professionnels et puissent comprendre les spécificités des enfants et des jeunes qu'ils rencontreront. La formation se conclut par des temps de travail permettant d'adapter le contenu des animations à chaque public.

La formation intermédiaire est aussi l'occasion de présenter les supports Éducadroit aux JADE pour qu'ils se les approprient et puissent les utiliser en intervention. Pour mémoire, le programme d'éducation des enfants et des jeunes aux droits, dit Éducadroit, est un autre dispositif créé par le Défenseur des droits avec pour objectif de sensibiliser les enfants et les jeunes au droit et à leurs droits. Ce projet et les outils qu'il propose visent à favoriser l'apprentissage de la contradiction et de l'analyse critique dans le respect des principes démocratiques.

Durant cette semaine, les JADE ont également l'opportunité de rencontrer la Défenseure des droits et ses adjoints Éric DELEMAR,

Défenseur des enfants, George PAU-LANGEVIN, adjointe à la lutte contre les discriminations, Cécile BARROIS DE SARIGNY, adjointe en charge de l'accompagnement des lanceurs d'alerte, Céline ROUX, adjointe en charge de la déontologie dans le domaine de la sécurité, Daniel AGACINSKI, délégué général à la médiation, ainsi que Mireille LE CORRE, Secrétaire général de l'institution, afin de rendre compte de la réalité du terrain lors de leurs interventions. Ce temps d'échanges est l'occasion pour l'institution de rappeler son attachement au programme JADE.

c. Formations locales : au plus proche de la réalité des territoires

En plus des formations organisées par les services du Défenseur des droits à Paris, les JADE bénéficient sur chaque territoire de compléments de formation menés par les partenaires locaux du programme. La liste de ces formations est fixée chaque année par l'équipe de coordination du programme JADE, mais peut être enrichie par les propositions des partenaires lors des comités de pilotage.

Ces temps de formations complémentaires s'appuient sur le réseau des acteurs locaux,



mobilisés par l'équipe de coordination du programme : les délégués-tuteurs et les pôles régionaux du Défenseur des droits, les collectivités locales, les directions académiques des services de l'Éducation nationale, les Maisons de confiance et de protection des familles de la Gendarmerie Nationale, les observatoires départementaux de la Protection de l'Enfance, les associations... Ils permettent aux JADE de comprendre comment s'applique concrètement les dispositifs de protection de l'enfance et de lutte contre les discriminations sur leur territoire. Ces formations sont aussi l'occasion pour les volontaires d'apprendre à connaître les associations et dispositifs locaux, dans le but de pouvoir se saisir des ressources qu'ils proposent et les transmettre aux jeunes publics sensibilisés à l'occasion d'interventions.

Des formations locales complémentaires peuvent également être organisées à la demande des JADE afin d'approfondir un sujet et compléter leurs connaissances sur des sujets particulièrement discutés lors des interventions.

C. UNE VISION UNIVERSELLE : ATTEINDRE LES ENFANTS ET LES JEUNES DANS LEUR DIVERSITÉ

Le programme JADE a pour vocation d'atteindre, sur les territoires où il est implanté, le plus grand nombre d'enfants, évoluant dans des contextes variés. Qu'ils soient JADE Enfant ou JADE Égalité, les volontaires vont à la rencontre des enfants et des jeunes en établissements scolaires, dans des structures

d'accueil périscolaires ou extrascolaires, en structures spécialisées (hôpitaux, foyers de la protection de l'enfance, structures de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou établissements accueillant des enfants et jeunes en situation de handicap) ou à l'occasion de grands événements (festivals, rallyes citoyens, forums, journées thématiques, etc.).

a. Les interventions en milieu scolaire

Chaque année, les interventions en milieu scolaire occupent une grande partie du quotidien des JADE qui, quel que soit le territoire, se rendent à deux reprises dans les établissements, auprès des élèves. Il s'agit d'un format fixe, avec une première intervention de présentation sur les 12 droits de l'enfant (pour les JADE Enfant) ou sur les critères de discrimination (pour les JADE Égalité), basée sur un diaporama similaire pour tous les territoires, afin de maintenir une cohérence nationale des interventions. À l'issue de cette première séance, les enfants choisissent une thématique qu'ils souhaitent approfondir, sur laquelle les JADE reviendront spécifiquement lors d'une seconde intervention, sous forme d'animations pédagogiques et participatives.

Les JADE Enfant sont principalement appelés à sensibiliser des élèves de classes de 6^{ème} et de 5^{ème} (et à la marge en élémentaire), mais sont aussi amenés à intervenir à l'occasion d'autres temps liés à la vie scolaire (comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, conseil de délégués ou encore projets spécifiques au sein de l'établissement).

Les interventions des JADE Égalité sont proposées aux collégiens des classes de 3^{ème}, aux lycéens et aux jeunes apprentis en contrat d'apprentissage de niveau V (BEP, CAP) et de niveau IV (Bac Pro). La première séance permet aux JADE d'aborder trois aspects de la discrimination : sa construction, sa définition juridique et les solutions à mettre en œuvre pour lutter contre celle-ci.

Les JADE Enfant comme les JADE Égalité vont également à la rencontre d'élèves des sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), des unités localisées



Intervention au CEPROC (75) de Rosa HOUNPAKIN et Yasmine BOUAOU

d'inclusion scolaire (ULIS) et des unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A). Préalablement, les JADE sont formés, par l'Éducation nationale afin d'adapter leurs interventions aux besoins particuliers de ces élèves.

Par ailleurs, les réunions préparatoires préalables à chaque intervention, sont des temps précieux de collaboration avec le corps éducatif et pédagogique. En effet, ces réunions obligatoires permettent de s'entendre sur les attendus et les objectifs de l'intervention. Les JADE leur présentent les modalités d'intervention (conditions d'accueil à respecter par l'établissement, intervention en binôme, durée des interventions...), leurs idées et les adaptent selon les retours.

b. Les interventions hors temps scolaire

Hors temps scolaire, que ce soit pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps, ou encore les mercredis, les JADE Enfant interviennent, dans des accueils de loisirs, des centres sociaux ou d'autres structures jeunesse. Le format des interventions peut considérablement varier d'une structure à l'autre, que ce soit sur la durée (d'une séance ponctuelle à un déroulé sur une semaine complète) ou la forme afin de s'intégrer

au mieux dans le projet pédagogique des structures. Le nombre et l'âge des enfants varient également selon les structures, laissant ainsi les volontaires libres d'imaginer des animations originales, toujours adaptées aux publics présents, orientées vers le jeu et validées par la coordination du programme JADE.

En dehors du temps scolaire, les JADE Égalité interviennent plutôt au sein de missions locales, de foyers de jeunes travailleurs ou d'autres structures jeunesse accueillant des mineurs mais également de jeunes adultes. Ces interventions ont souvent lieu en fin de journée ou le samedi. Ces structures, principalement tournées vers l'insertion professionnelle des jeunes sont généralement très intéressées par les animations sur la thématique des discriminations dans le cadre de l'emploi.

Comme pour les autres structures, des rencontres liminaires sont organisées en amont des interventions entre les équipes pédagogiques et les JADE. Il s'agit non seulement de programmer la venue des JADE, mais surtout de penser au mieux l'intégration des éléments de connaissance sur les droits des enfants dans la thématique souhaitée par la structure.

Par ailleurs, les JADE sont régulièrement sollicités par les structures agréées de service civique dont ils dépendent afin de mener des temps de sensibilisation pour les volontaires inscrits dans d'autres missions. Ces interventions qui ont généralement lieu en début de mission permettent aux JADE de tester leurs interventions auprès d'un public facilitant.

c. Les interventions spécialisées

Forts de leur expérience acquise dans les établissements scolaires, et après avoir reçu au mois de janvier à Paris une formation dédiée, les JADE commencent les interventions dites « spécialisées ». Il s'agit d'interventions auprès de jeunes hospitalisés, en situation de handicap, de jeunes sous la protection de l'Aide sociale à l'enfance ou sous Protection judiciaire de la jeunesse, ainsi que de mineurs non accompagnés. Ces jeunes, aux besoins spécifiques et pour la plupart en situation de vulnérabilité, sont ainsi informés sur leurs droits et sensibilisés à la notion d'égalité. Échanger avec les enfants et les jeunes, les faire participer à des animations, c'est entendre et faire entendre leurs voix, c'est favoriser et soutenir leur réflexion et leur faire prendre conscience de l'importance de leurs droits et de l'égalité entre tous.

A l'occasion de leurs interventions spécialisées, les JADE peuvent ainsi intervenir :

- dans des services pédiatriques et de pédopsychiatrie, afin d'aller au-devant d'enfants hospitalisés ;
- au sein d'instituts médicaux éducatifs (IME), d'unités locales d'inclusion scolaire (ULIS), dans des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques, ainsi que des établissements ou services d'aide par le travail, pour rencontrer des jeunes en situation de handicap (physique, mental, psychique ou sensoriel) ;
- dans des établissements de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), comme des maisons d'enfants à caractère social (MECS) ou des foyers ;
- dans des établissements de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), soit, des unités éducatives en milieu ouvert (UEMO), des unités

éducatives d'accueil de jour (UEAJ), des établissements de placement éducatif (EPE), des centres éducatifs fermés (CEF), des quartiers pour mineurs, des centres de jeunes détenus ou des établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) pour prendre contact avec des enfants et des jeunes placés sous protection judiciaire ou confiés à l'aide sociale à l'enfance ;

- dans des établissements de l'ASE et des structures associatives afin de rencontrer des jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA).

Les spécificités liées aux structures et aux publics amènent les volontaires à s'adapter aux contraintes et aux demandes des encadrants ainsi qu'aux besoins spécifiques des enfants et des jeunes. Les interventions spécialisées nécessitent deux réunions préparatoires avec les professionnels concernés, afin de penser et préparer au mieux l'intervention pour les jeunes et la structure ayant sollicité la venue des JADE. Afin de s'assurer de l'adéquation des contenus, les volontaires proposent systématiquement avant leur intervention le contenu et le déroulé de leurs animations aux professionnels, qui peuvent également participer à la co-construction de la séance s'ils le souhaitent. Les formats des interventions sont extrêmement variés, tant par les contenus que les horaires ou le nombre d'interventions

d. La participation à différents événements

Tout au long de l'année, les JADE participent à de nombreux événements dédiés aux droits de l'enfant, notamment à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, ainsi qu'à des événements de promotion de l'égalité, à l'occasion de la semaine d'éducation contre le racisme, de la journée internationale des droits des femmes ou encore de la journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie. Ces événements, dont la taille et la nature des publics varient (scolaires, jeunes, étudiants, familles, tout public) sont organisés sur l'ensemble des territoires où des JADE sont présents. Ces interventions se tiennent généralement dans le cadre de forums, de stands, de fêtes de quartiers ou de rallyes et sont proposés par différents



partenaires du programme. Pour chaque événement, les JADE adaptent leurs interventions, afin que celles-ci soient attractives tout en demeurant pertinentes sur le fond. En plus des échanges interpersonnels, la tenue de stands par les volontaires permet la diffusion de nombreuses ressources produites par l'institution, qu'il s'agisse de dépliants et d'affiches permettant de renseigner les jeunes voire de sensibiliser leur entourage.

C'est l'occasion pour les JADE de prendre la parole, d'échanger avec des enfants et des jeunes et de sensibiliser à grande échelle. L'implication des JADE lors de ces événements permet de faire vivre et progresser la connaissance du droit et des droits par tous, tout en contribuant à faire connaître et reconnaître le programme.

D. UN PROGRAMME PILOTÉ PAR LE DÉFENSEUR DES DROITS DANS UNE LOGIQUE PARTENARIALE

Le programme JADE, impliquant dans sa mise œuvre de multiples partenaires sur chaque territoire, doit veiller à une collaboration et une communication étroite entre toutes les parties prenantes.

Pour ce faire, trois comités de pilotage (COPIL) ont lieu dans l'année au sein de chaque territoire dans lequel le programme est implanté, afin que tous les acteurs en lien avec le programme puissent se rencontrer,

échanger, programmer l'action des JADE sur le territoire et prendre des décisions de manière collective. C'est aussi l'occasion pour les jeunes ambassadeurs de prendre une part active aux discussions, en présentant leurs actions, afin de valoriser leur travail et l'évolution de leur démarche. Ces retours d'expériences et de terrain permettent au dispositif de s'améliorer régulièrement et de s'adapter aux spécificités rencontrées sur le territoire, dans le but de faciliter le travail des JADE et des futures promotions à l'avenir.

a. Le Défenseur des droits : une institution au service du programme

Des agents mobilisés à l'appui du programme JADE

Le programme JADE est l'un des deux programmes éducatifs portés par la direction de la promotion de l'égalité et de l'accès aux droits (DPEAD) de l'institution. Véritables ambassadeurs de l'institution auprès des jeunes, les JADE sont parfaitement identifiés par les agents du Défenseur des droits en tant qu'acteurs de la promotion de l'accès aux droits.

Le programme JADE est piloté par une équipe de trois agents : Anaïs AÍDARA, Ken OKADA et Thomas BOUVARD. Ils assurent le recrutement des volontaires, l'organisation des formations, les relations avec les partenaires extérieurs et les agents de l'institution, la validation des animations des jeunes, l'accompagnement des volontaires et de leurs projets ou événements liés à la mission. Il s'agit également pour cette équipe de conserver un lien continu avec les volontaires, afin de les soutenir et les aiguiller et de résoudre leurs difficultés quotidiennes, par le biais de visio-conférences ou de déplacements réguliers en territoires par les coordinateurs d'équipe. Ils jouent un rôle central dans l'animation des partenariats et l'organisation des COPIL sur chaque territoire.

De nombreux agents du Défenseur des droits sont également mobilisés selon leur domaine d'expertise, à l'occasion des semaines de formation et de bilan : agents de la direction de la promotion de l'égalité et de l'accès



Ken OKADA, coordinateur du programme JADE à la direction de la promotion de l'égalité et de l'accès aux droits.

aux droits, de la direction de la presse et de la communication, de la direction de l'action territoriale ou des trois directions d'instruction (protection des droits, relations avec les usagers, affaires judiciaires et affaires publiques. La direction de l'administration générale est également impliquée dans l'organisation et la logistique de l'accueil des JADE à Paris lors des différents temps de regroupement.

L'ancrage territorial et le soutien des pôles régionaux

Les pôles régionaux participent également au programme. Les chefs et cheffes de pôles régionaux et les chargés de mission en région contribuent notamment, en concertation avec l'équipe de coordinateurs, à l'organisation de rencontres et de formations pour les jeunes, en fonction des besoins des volontaires identifiés à l'échelle locale. Ils concourent également au développement du programme sur les territoires, en assurant sa promotion auprès des collectivités territoriales, à l'occasion de rencontres avec les élus et les services techniques des régions, des départements, des métropoles et des communes.

Au sein des pôles régionaux, certains délégués du Défenseur des droits – bénévoles chargés de traiter les réclamations reçues localement par l'institution – endossent le rôle de « délégués tuteurs ». Relais territoriaux de l'institution, ils jouent un rôle primordial dans le bon fonctionnement du programme. Ils accompagnent les JADE en leur apportant un soutien personnalisé et de proximité qui vient utilement compléter celui des tuteurs de service civique des partenaires agréés et de l'équipe de coordination du programme. Dès le stade de la première réunion préparatoire des JADE dans un établissement scolaire, les délégués sont appelés à intervenir aux côtés des jeunes, afin de convaincre les équipes éducatives, avant de participer dans un second temps à l'observation d'un cycle complet d'interventions (première et seconde intervention). Les délégués tuteurs conseillent également les JADE et proposent des pistes d'amélioration pour leurs interventions à venir.

Dès le début de leur mission, les JADE sont donc encadrés et conseillés sur les points d'amélioration s'agissant à la fois du contenu, mais également de la posture en classe ainsi qu'avec les professionnels lors des réunions préparatoires. Grâce à leur réseau local et leur expertise, ils peuvent aider les JADE dans le démarchage des établissements et des structures spécialisées, et leur proposent

des événements, des colloques, des visites, des formations tout au long de l'année. Les délégués permettent également aux JADE d'assister à une de leurs permanences, afin de mieux connaître leurs missions et de comprendre leurs réalités de terrain.

b. Des partenaires essentiels au bon déroulement du programme

Des collectivités territoriales investies

La mise en œuvre du programme sur un territoire s'appuie sur la volonté d'une collectivité territoriale, convaincue par l'intérêt de soutenir le programme. Les directions enfance-famille, éducation ou encore jeunesse, solidarité et égalité sont généralement les services référents pour le lancement et le suivi du programme JADE sur leur territoire.

Les collectivités territoriales concernées sont impliquées et soutiennent le programme, à différents niveaux. Elles soutiennent financièrement le dispositif (au profit des associations agréées qui accompagnent administrativement les jeunes) et mettent à disposition des volontaires, des bureaux, du matériel informatique voire des véhicules de fonction dans certains cas pour faciliter les déplacements. Par ailleurs, ces acteurs participent à l'orientation du programme à l'échelle du territoire, en aidant les volontaires dans le démarchage des établissements et en identifiant à leurs côtés les publics cibles.

Les collectivités territoriales sont également garantes de la diffusion du programme sur le territoire, car elles communiquent sur son déploiement, sa présence et son intérêt auprès de leurs réseaux d'acteurs locaux. Il est de l'intérêt de ces partenaires de travailler conjointement et de manière complémentaire avec le Défenseur des droits, le dispositif complétant les missions de protection de l'enfance ou de lutte contre les discriminations dans lesquelles les collectivités sont engagées.

Par la mise à disposition de leur réseau, elles contribuent également à la formation des JADE au niveau local en contribuant à faire le lien avec les structures, permettant aux jeunes ambassadeurs de rencontrer des

professionnels locaux. L'équipe JADE demande aux collectivités territoriales d'assurer une présentation de leurs dispositifs tels que le fonctionnement général des conseils départementaux et conseils régionaux. Chaque équipe JADE Enfant rencontre le service de l'Aide Sociale à l'Enfance de son département. L'objectif de cette formation est de comprendre précisément comment les enfants et les jeunes sous protection de l'enfance (dont les mineurs non accompagnés) sont pris en charge sur le département. Elle permet également, le cas échéant, de connaître le service qui accueille et soutient le programme JADE. Par ailleurs, les JADE Égalité voient leur formation initiale complétée par des rencontres et présentations organisées par les conseils régionaux ou les métropoles, pour approfondir certains critères de discrimination.

Des structures agréées de service civique engagées

Quatre associations agréées par l'Agence du service civique sont aujourd'hui partenaires du programme JADE : les Apprentis d'Auteuil, Concordia, Institut des droits de l'Homme et de la Paix et Unis-Cité.

Une convention tripartite unit le Défenseur des droits, les collectivités territoriales et les associations partenaires, permettant ainsi à ces dernières de bénéficier d'un financement des collectivités pour le suivi quotidien et administratif des JADE. Néanmoins, certains conseils départementaux font le choix d'accueillir et d'accompagner directement les JADE en tant que structure agréée, ce qui représente un intérêt non négligeable pour les conditions d'accueil et matérielles des JADE.

Au sein des structures agréées les JADE sont intégrés à une promotion de volontaires en services civiques, qui sont mobilisés sur d'autres missions d'intérêt général, et peuvent donc partager leurs expériences avec d'autres jeunes. Les associations agréées et leur coordinateurs et coordinatrices d'équipe et de projet (CEP) sont chargés d'assurer le suivi administratif des jeunes ambassadeurs et ambassadrices tout au long de leur mission. Présents au quotidien auprès des volontaires,



Intervention au CEPROC (75) de Rosa HOUNPAKIN et Yasmine BOUAOU

ils assurent le suivi du travail en équipe et accompagnent individuellement chaque volontaire dans son projet d'avenir. Leur rôle consistant également à dispenser un tronc commun d'enseignements aux JADE: les formations civiques et citoyennes (comme le certificat de prévention et secours civiques 1 (PSC1).

Les CEP échangent régulièrement avec l'équipe JADE du Défenseur des droits pour se tenir mutuellement informés de la dynamique d'équipe et du suivi de la mission sur le terrain. Cette collaboration, reposant sur la transmission d'informations et la confiance, participe à la qualité de la mission JADE et au bon accompagnement des volontaires. Les structures participent également aux différents comités de pilotage de l'année.

Les services de l'Éducation nationale associés au programme

L'accès aux établissements scolaires, principaux lieux d'intervention des JADE, est facilité grâce à l'implication de l'Éducation nationale dans le programme. Encadré par une convention cadre, ce partenariat permet de présenter les interventions des JADE comme une ressource pédagogique complémentaire pouvant s'articuler aux cours d'enseignement moral et civique (EMC)

et s'insérer dans le cadre de projets d'établissements axés sur les enjeux de citoyenneté et d'égalité. En effet, la lutte contre les discriminations ainsi que la connaissance des droits fondamentaux sont des axes que les professeurs et établissements souhaitent régulièrement développer davantage.

Des référents issus des rectorats et des services départementaux de l'Éducation nationale participent aux comités de pilotage locaux afin d'assurer une transmission fluide des informations entre tous les partenaires concernés et de faciliter l'entrée des JADE dans les établissements sur le territoire. Chefs d'établissements, conseillers principaux d'éducation (CPE), enseignants, infirmiers scolaires, assistants de services sociaux, assistants d'éducation ou documentalistes, veillent à introduire les jeunes ambassadeurs et ambassadrices dans les établissements, dans le but de leur permettre de réaliser leurs interventions dans un cadre bienveillant.

Par ailleurs, l'Éducation nationale participe à la formation locale des JADE, en animant des modules de présentation des dispositifs spécifiques d'accueil des élèves (SEGPA, ULIS et UPE2A) ou au travers de la présentation de la procédure académique de lutte contre le harcèlement scolaire.

NOTES

1 Association loi 1901 « agréée services civiques » fondée en 2008 par la région Normandie, l'ordre des avocats de Caen, l'université de Caen-Normandie, la ville de Caen et le Mémorial de Caen visant à promouvoir, faire connaître et comprendre les droits de l'Homme.

2 Le bassin d'éducation peut se définir comme l'espace au sein duquel les écoles, les établissements scolaires et les services de l'Éducation nationale d'un territoire donné s'associent pour un travail en commun. Il ne constitue en rien un échelon hiérarchique supplémentaire, ni un niveau d'administration, mais il doit être conçu comme un lieu d'abord dévolu à l'animation pédagogique et à la concertation.

3 Les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS) sont des établissements sociaux ou médico-sociaux dédiés à l'accueil temporaire d'enfants en difficulté.

4 Articles 1 et 2 de la Charte de l'environnement. Le Conseil constitutionnel a renforcé ces dispositions en érigeant la protection de l'environnement en objectif à valeur constitutionnelle (cf Décision n° 2019-823 QPC du 31 janvier 2020, Union des industries de la protection des plantes).

5 Article L. 110-1 et L. 110-2 du code de l'environnement, article L. 1311-1 du code de la santé publique, loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

6 Ainsi, l'accord de Paris de 2015 reconnaît l'impact particulier du changement climatique sur la santé des enfants. Plus encore, sur le fondement de la CIDE, le comité des droits de l'enfant de l'ONU, dans son observation générale 26 CRC/C/GC/26 du 22 août 2023, souligne l'interdépendance entre le droit à un environnement sain et les droits de l'enfant en énonçant qu'« un environnement propre, sain et durable est à la fois un droit de l'homme en soi et une condition nécessaire à la pleine jouissance d'un large éventail de droits de l'enfant ».

7 « L'éducation aux droits humains, c'est une éducation pour le changement, tant individuel que social. Il s'agit de renforcer les compétences des jeunes afin d'en faire des citoyens engagés et responsables, qui participent au sein de leurs communautés à la promotion et à la protection des droits humains. » Définition extraite du site internet du Conseil de l'Europe.

ANNEXES

LISTE DES FORMATEURS

FORMATION INITIALE

Interne

Présentation de l'institution et de la Direction de la Promotion de l'égalité et de l'accès aux droits

Mireille LE CORRE, Secrétaire Générale du Défenseur des droits

Vincent LEWANDOWSKI, chef de pôle Action territoriale, formation, accès des jeunes aux droits

Comment fonctionne l'institution du Défenseur des droits ?

Anaïs AÏDARA, coordinatrice du programme JADE

Thomas BOUVARD, coordinateur du programme JADE

Ken OKADA, coordinateur du programme JADE

Jeu sur les 12 droits de l'enfant

Ken OKADA et Thomas BOUVARD, coordinateurs du programme JADE

Jeu sur l'Égalité

Anaïs AÏDARA, coordinatrice du programme JADE

Lucie BARBIER, stagiaire du programme JADE

Recevabilité, orientation et accès aux droits au Défenseur des droits

Emilie JUSTEAU, adjointe au directeur Réseau et Accès aux droits

Alba AUGIER, Fatima AZIZI, Samah BOUGHIDA, Marie DUPUY, GOGUYER-DESCHAUMES Gina, GOULAS Diane, Marie GUILLO, David HAGBERG, Elie MAZLOUM, Charles ROBERT, Julia PEREZ, juristes Réseau et Accès aux droits

Découverte du pôle défense des droits de l'enfant

Mélanie BIRAGHI, juriste au pôle défense des droits de l'enfant

Les mécanismes de construction des discriminations

Julie VOLDOIRE, chargée de mission formation, direction de la promotion de l'accès aux droits

Anaïs AÏDARA, coordinatrice du programme JADE

Des inégalités aux discriminations dans la société française

Julie VOLDOIRE, chargée de mission formation, direction de la promotion de l'accès aux droits

Contexte de la CIDE : ONU – Droits de l'Homme – Histoire des droits de l'enfant – Comité des droits de l'enfant – Les 4 principes généraux de la CIDE

Ken OKADA, coordinateur du programmes JADE

Les droits fondamentaux de la CIDE – Partie 1

Ken OKADA et Thomas BOUVARD, coordinateurs du programme JADE

L'intérêt supérieur de l'enfant et le droit pour l'enfant d'être entendu sur tout ce qui le concerne

Thessadite AOUN, chargée de mission promotion des droits de l'enfant

Eric DELEMAR, Défenseur des enfants

Comment faire valoir son droit ? Modalités de traitement des réclamations par le Défenseur des droits

Aurélien STOFFLIQUE, juriste du pôle Emploi, biens et services privés

Déontologie des forces de sécurité

Jessica GARNIER, juriste du pôle Déontologie

Les droits fondamentaux de la CIDE – 2^{ème} partie

Ken OKADA, coordinateur du programmes
JADE

Jimmy CHARRUAU, chargé de mission –
Droit de la non-discrimination

Thomas BOUVARD, coordinateur
du programme JADE

A la découverte de la mission JADE – Partie 1

Ken OKADA, Thomas BOUVARD et Anaïs
AÏDARA, coordinateurs du programme JADE

Lucie BARBIER, stagiaire du programme JADE

Discrimination raciale et notions connexes : une approche systémique (racisme et laïcité)

Anaïs AÏDARA, coordinatrice du programme
JADE

Emilie BOURGEAT, chargée de mission
discrimination Origine

Les droits fondamentaux de la CIDE – Partie 3

Ken OKADA, coordinateur du programmes
JADE

Thomas BOUVARD, coordinateur du
programme JADE

Maiwenn YZABEL, juriste du pôle Défense
des droits de l'enfant

Jeu découverte des JADE

Ken OKADA, Thomas BOUVARD et Anaïs
AÏDARA, coordinateurs du programme JADE

Lucie BARBIER, stagiaire du programme JADE

Rencontre avec la Défenseure des droits et de la Directrice de la promotion de l'égalité et de l'accès aux droits

Sarah BENICHOU, directrice de la DPEAD

Claire HEDON, Défenseure des droits

Introduction à l'animation dans le contexte JADE et découverte du catalogue d'animation

Ken OKADA, Thomas BOUVARD et Anaïs
AÏDARA, coordinateurs du programme JADE

Lucie BARBIER, stagiaire du programme JADE

Atelier prise de parole en publique / animer un groupe

Stéphanie CARRERE, conseillère aux affaires
européennes et internationales, Cabinet
de la Défenseure des droits

Anaïs AÏDARA, coordinatrice du programme
JADE

Ken OKADA, coordinateur du programme JADE

La procédure des paroles inquiétantes des JADE – Point sur le secret professionnel / le secret partagé

Anaïs AÏDARA, coordinatrice du programme
JADE

Pauline BLANC, juriste au pôle défense
des droits de l'enfant

Véronique MAHL, chargée de mission au pôle
défense des droits de l'enfant

Cheminement émotionnel de l'enfant/ l'adolescent et réagir aux confidences

Thomas BOUVARD, coordinateur du
programme JADE

Présentation des animations du stage d'immersion

Ken OKADA, Thomas BOUVARD et Anaïs
AÏDARA, coordinateurs du programme JADE

Lucie BARBIER, stagiaire du programme JADE

Extérieurs

Droit à la santé : Santé et santé mentale

Capucine DUBOIS, fil santé jeune

Anna STROMSTEDT, fil santé jeune

Les enfants dans les conflits armés

Marie-lee LUREL, chargée de mission auprès de la présidente de la chambre spéciale des mineurs à la Cour d'appel de Montpellier

Attitudes à adopter, positionnement auprès des élèves

Aude LAPOULE, responsable formation, association le Choix de l'École

Présentation de la Brigade de Protection des Mineurs de Paris – protection des enfants victimes d'exploitation et de violences sexuelles

Raphaël GIRARD, commissaire de Police - Adjoint au chef de la Brigade de Protection des Mineurs de Paris

Présentation du 119, Allo Enfance en danger

Carole GILMAS-ADEL et Oriane LARROQUE, coordinatrices SNATED-119

E-enfance, les dangers d'internet

Alexy SCHOR, directeur des opérations de l'association e-enfance

Délégués sollicités pour la formation initiale

Robert BLANC

Gérard BRION

Dominique MARCAILLOU

Martine GIROUD SAVOIE

Anciens JADE sollicités pour la formation initiale

Achille GRIMONPREZ

Walter COLLIGNON

Timon GAULIN CRESPEL

Bleuenn BOUCHAUD

Lisa MORENILLA

Camille BALY

Noémie BORAC

Noah LETISSIER COTTAZ

Asma ABDULKADIR

FORMATION INTERMÉDIAIRE

Internes

Présentation des outils EDUCADROIT

Lyès BOUHDIDA, chargé d'éducation des jeunes aux droits

Mission JADE : analyse de pratique et retour d'observations

Ken OKADA, Thomas BOUVARD et Anaïs AÏDARA, coordinateurs du programme JADE

Présentation de la Consultation et du droit à un environnement sain

Sophie BOURGEOIS, chargé de mission promotion des droits de l'enfant

Mathilde BALEYTE, stagiaire promotion des droits de l'enfant

Adapter les interventions aux contextes IS

Ken OKADA, Thomas BOUVARD et Anaïs AÏDARA, coordinateurs du programme JADE

Handicap sensoriel

Michel TESSIER, Délégué du Défenseur des droits et ancien directeur de l'Institut National des Jeunes Aveugles (INJA)

Externes

Protection de l'Enfance – contexte général

Angélica VALCARCEL, chargée de mission
jeunesse Ville de Paris

Les mineurs confiés à la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Sidonie MARTIN, directrice des services
de la PJJ

Prévention spécialisée

Audrey GAUTHIER, cheffe de service à l'APSAJ
(Association de prévention spécialisée
et d'accompagnement des jeunes

Santé mentale des enfants et des adolescents

Dr Sevan MINASSIAN, Pédiopsychiatre –
Maison de Solenn / Maison des Adolescents

Les mineurs étrangers accompagnés par la protection de l'enfance

Marie-Lee LUREL, chargée de mission auprès
de la présidente de la chambre spéciale
des mineurs à la Cour d'appel de Montpellier

IEM Le Petit Tremblay

Sophie ALGARRA MICHEL et Mme
FERNANDEZ, enseignantes spécialisées

Santé mentale des jeunes: CRIPS présentation des ressources

Juliette DESCROIX, chargée de projet
« Engagement des jeunes » au CRIPS IDF

Valérie GIMONET, directrice de la Maison
des Adolescents à l'hôpital Robert Debré

La justice des mineurs

David GORECKI, juge d'instruction en charge
des mineurs au Tribunal de Paris

Violences conjugales et impact sur l'enfant

Mélanie ALVES, intervenante sociale en
commissariat

Institut International des Droits de l'Homme et de la Paix

Clémence BISSON, Directrice des programmes

Alexandra FRONTALI, chargée de mission
ECHO

TERRITOIRES

INTERVENTION DES JADE DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DES ENFANTS 2024

196 JEUNES SENSIBILISÉS DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION

STRUCTURE	VILLE
ETABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE POUR MINEURS	MEYZIEU (69)
IMPRO LÉOPOLD BELLAN	VAYRES-SUR-ESSONNE (91)
ETABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE POUR MINEURS	PORCHEVILLE (78)
TREMENADENN ARASS	RENNES (35)
FOYER DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE DE LA LOIRE (FDEF) - FAO LES HELLEBORES	SAINT-GENEST-LERPT (42)
CROIX-ROUGE DIS 78	MAGNANVILLE (78)
CROIX-ROUGE DIS 92	GENNEVILLIERS (92)
AMI (AIDE MUTUELLE À L'INSERTION)	BRAM (11)
CDEF31	TOULOUSE (31)
ADAPEI 27 - I.M.E. LE CHATEAU	LES ANDELYS (27)
INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA PAIX	HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR (14)
DROIT D'ENFANCE - MECS FRANÇOISE DOLTO	SAINT CHÉRON (91)
CENTRE DE LOISIRS DES FONTENELLES	NANTERRE (92)
IEM LE PETIT TREMBLAY	SAINT-PIERRE DU PERRAY (91)
TOTALE DE 16 INTERVENTIONS	TOTALE DE 14 VILLES
TOTALE DE 14 STRUCTURES	

RÉGION OCCITANIE

AU TOTAL, **4223** ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS DANS LA RÉGION.

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES : 6 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE (DÉPARTEMENT)
COLLÈGE ANTOINE PONS	CHALABRE (11)
COLLÈGE SAINTE-CLAIRE	DIEUPENTALE (82)
COLLÈGE MICHEL BOUSQUIE	QUILLAN (11)
TOTALE DE 12 INTERVENTIONS	TOTALE DE 3 VILLES DANS 2 DÉPARTEMENTS
TOTALE DE 168 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES D'INSERTION PROFESSIONNELLE : 198 JEUNES SENSIBILISÉS

MISSION LOCALE	VILLE
MISSION LOCALE	AUCAMVILLE (31)
MISSION LOCALE	BLAGNAC (31)
MISSION LOCALE	CARBONNE (31)
MISSION LOCALE	COLOMIERS (31)
MISSION LOCALE	LABÈGE (31)
MISSION LOCALE	MONTPELLIER (34)
ASSOCIATION REBONDS !	MONTPELLIER (34)
MISSION LOCALE	MURET (31)
MISSION LOCALE	NÎMES (30)
MISSION LOCALE	SAINT-GAUDENS (31)
AFPA - INTERVENTIONS	SAINT-JEAN- DE-VÉDAS (34)
CENTRE EPIDE - SEMAINE DE L'ÉGALITÉ	TOULOUSE (31)
HABITAT JEUNES JOLIMONT	TOULOUSE (31)
TOTALE DE 13 STRUCTURES	TOTALE DE 11 VILLES DANS 3 DÉPARTEMENTS

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES : 85 CLASSES VISITÉES

LYCÉE	VILLE
LYCÉE PRIVÉ SAINT- DOMINIQUE	ALBI (81)
LYCÉE AUZEVILLE	AUZEVILLE TOLOSANE (31)
LYCÉE PAUL LANGEVIN	BAUCAIRE (30)
LP FERNAND LÉGER	BÉDARIEUX (34)
LYCÉE HENRI IV	BÉZIERS (34)
LYCÉE AGRICOLE CHARLEMAGNE	CARCASSONNE (11)
LYCÉE AGRICOLE HONORÉ DE BALZAC	CASTELNAU- LE-LEZ (34)
LYCÉE FLAMARENS	LAVAUR (81)
LYCÉE PIERRE MENDES FRANCE	MONTPELLIER (34)
LYCÉE JEAN MERMOZ	MONTPELLIER (34)
LYCÉE VOLTAIRE	NÎMES (30)
LYCÉE GASTON DARBOUX	NÎMES (30)
LYCÉE FRÉDÉRIC MISTRAL	NÎMES (30)
LYCÉE EDOUARD HERRIOT	QUILLAN (11)
LPA RISCLE	RISCLE (32)
LA RAUQUE	RODEZ (12)
LYCÉE JACQUES PRÉVERT	ST CRISTOL-LES- ALÈS (30)
LYCÉE BERTHELOT	TOULOUSE (31)
LYCÉE SAINTE-MARIE DES CHAMPS	TOULOUSE (31)
LYCÉE SAINT-JOSEPH	TOULOUSE (31)
LPO CHARLES GIDE	UZES (30)
LYCÉE RAYMOND SAVIGNAC	VILLEFRANCHE DE ROUERGUE (12)
LYCÉE JEAN VILAR	VILLENEUVE LES AVIGNON (30)
TOTALE DE 178 INTERVENTIONS	TOTALE DE 18 VILLES DANS 7 DÉPARTEMENTS
TOTALE DE 2268 LYCÉENS SENSIBILISÉS	

**LES INTERVENTIONS
EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES :
55 JEUNES SENSIBILISÉS**

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
UEMO	CARCASSONNE (11)
SERVICE DE RÉPARATION PÉNALE - ADES EUROPE	COLOMIERS (31)
ETABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE POUR MINEURS	LAVAU (81)
UEMO	MONTAUBAN (82)
SERVICE DE PLACEMENT À DOMICILE - ADES EUROPE / ATELIER PARENTS-ENFANTS	RIEUX (31)
CENTRE DÉPARTEMENTALE DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE	TOULOUSE (31)
IME 36 PONTS	TOULOUSE (31)
TOTAL DE 7 STRUCTURES	TOTAL DE 6 VILLES DANS 4 DÉPARTEMENTS

**LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES JEUNESSE
ET LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC :
1539 JEUNES SENSIBILISÉS**

ÉVÈNEMENT	VILLE
CENTRE DE LOISIRS	BERNIS (30)
FORUM DES COLLÉGIENS	BRAM (11)
AMI DE BRAM - CONSULTATION DES ENFANTS	BRAM (11)
CENTRE DE LOISIRS	FOURNES (30)
COMPLEXE «LES OUSTALOUS» - JEUNES EN SNU	LES CABANES (09)
MINI FORUM DROITS DE L'ENFANT - LES FRANCAS	MOISSAC, MONTAUBAN ET MONTECH (82)
INTERVENTION POUR LES AMBASSADEURS DE MONTPELLIER	MONTPELLIER (34)
FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE - INTERVENTION AUPRÈS DES VOLONTAIRES	MONTPELLIER (34)
MAISON POUR TOUS FRIDA KAHLO	MONTPELLIER (34)
JOURNÉE DU MIEUX VIVRE-ENSEMBLE - FRANCAS DU GARD	NÎMES (30)
CENTRE SOCIAL VALDEGOUR	NÎMES (30)
CENTRE DE LOISIRS	POULX (30)
AFPA - FOIRE AUX ASSOCIATIONS	SAINT-JEAN-DE-VÉDAS (34)
CENTRE DE LOISIRS	SOMMIÈRES (30)
UNIS-CITÉ - INTERVENTIONS AUPRÈS DES VOLONTAIRES D'AUTRES PROGRAMMES	TOULOUSE (31)
CRIJ OCCITANIE - INFO JEUNES	TOULOUSE (31)
RENCONTRES POUR L'ÉGALITÉ - CONSEIL DÉPARTEMENTAL	TOULOUSE (31)
STAND INFORMATION - PRIDE	TOULOUSE (31)
JOURNÉE DES DROITS DE L'ENFANT	PONT-DU-GARD (30)
TOTAL DE 26 INTERVENTIONS	TOTAL DE 14 VILLES DE 6 DÉPARTEMENTS

13 – AIX MARSEILLE PROVENCE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 620 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES : 4 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
COLLÈGE JEAN JAURÈS	LA CIOTAT
COLLÈGE CHEVREUL CHAMPAVIER	MARSEILLE
COLLÈGE GÉRARD PHILIPPE	MARTIGUES
TOTAL DE 8 INTERVENTIONS	TOTAL DE 3 VILLES
TOTAL DE 108 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES : 5 CLASSES VISITÉES

LYCÉE	VILLE
LYCÉE VAUVENARGUES	AIX-EN-PROVENCE
LYCÉE HONORÉ DAUMIER	MARSEILLE
LYCÉE LA CADENELLE	MARSEILLE
TOTAL DE 10 INTERVENTIONS	TOTAL DE 2 VILLES
TOTAL DE 135 LYCÉENS SENSIBILISÉS	

LES CENTRES SOCIAUX : 19 ENFANTS SENSIBILISÉS

ACCUEIL DE LOISIRS	VILLE
CENTRE SOCIAL ST-JUST LA SOLITUDE	MARSEILLE
CENTRE SOCIAL ADDAP 13	MARSEILLE
CENTRE SOCIAL LES LILAS	MARSEILLE
TOTAL DE 3 STRUCTURES	TOTAL DE 1 VILLE

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES : 58 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
QM LYUNES	AIX-EN-PROVENCE
UEAJ	AIX-EN-PROVENCE
UEMO	ARLES
EPM	LA VALENTINE
UEMO CHUTES LAVIE : STAGE CITOYENNETÉ	MARSEILLE
UEHC CHUTES LAVIE	MARSEILLE
CEF LES CÈDRES	MARSEILLE
UEMO LA JOLIETTE	MARSEILLE
UEHC	MARTIGUES
TOTAL DE 9 STRUCTURES	TOTAL DE 5 VILLES

LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC : 300 JEUNES SENSIBILISÉS

ÉVÈNEMENT	VILLE
SEMAINE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS (UNIVERSITÉ AIX- MARSEILLE)	AIX-EN-PROVENCE
MONOPOLY DES INÉGALITÉS (CAMILLE RACCAH)	JOUQUES
CHALLENGE MICHELET	ISTRES
FORUM SANTÉ	LA CIOTAT
MONOPOLY DES INÉGALITÉS	LA CIOTAT
VILLAGE DE L'ÉGALITÉ	MARSEILLE
LYCÉE LE CHATELIER	MARSEILLE
SENSIBILISATION SERVICE CIVIQUE (UNISCITÉ)	MARSEILLE
FORM'ACTION AMSAA	MARSEILLE
TOTAL DE 9 INTERVENTIONS	TOTAL DE 4 VILLES

14 – CALVADOS

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 759 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES : 20 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
NOTRE DAME SAINT-JOSEPH	HONFLEUR
LOUIS PERGAUD	DOZULÉ
HENRI BRUNET	CAEN
JEAN VILAR	NOUES DE SIENNE
BORIS VIAN	MÉZIDON
TOTAL DE 40 INTERVENTIONS	TOTAL DE 5 VILLES
TOTAL DE 540 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES : 9 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
2IDHP- PROGRAMME ECHO	HÉROUVILLE-SAINTE-CLAIRE
TOTALE DE 1 STRUCTURES	TOTAL DE 1 VILLE

LES ACCUEILS DE LOISIRS : 60 ENFANTS SENSIBILISÉS

ACCUEIL DE LOISIRS	VILLE
MJC	VIRE
CENTRE D'ANIMATION AMVD PIERRE HEUZÉ	CAEN
TOTAL DE 2 STRUCTURES	TOTAL DE 2 VILLES

LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC : 150 JEUNES SENSIBILISÉS

ÉVÈNEMENT	VILLE
CROSS DÉPARTEMENTAL	CAEN
JOURNÉE DES DROITS DES ENFANTS ET ACCÈS AU SPORT MINISTÈRE DES ARMÉES	CAEN
TOTAL DE 2 INTERVENTIONS	TOTAL DE 1 VILLE

21 – CÔTE D'OR

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 1773 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE : 55 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
COLLÈGE JULES FERRY	BEAUNE
COLLÈGE MONTCHAPET	DIJON
COLLÈGE CARNOT	DIJON
COLLÈGE CHAMPOLLION	DIJON
COLLÈGE HENRY DUNANT	DIJON
COLLÈGE GASTON ROUPNEL	DIJON
COLLÈGE HENRY-BERGER	FONTAINE-FRANÇAISE
COLLÈGE ROLAND DORGELÈS	LONGVIC
COLLÈGE JEAN ROSTAND	QUETIGNY
COLLÈGE CHAMP LUMIÈRE	SELONGEY
COLLÈGE CHRISTIANE PERCERET	SEMUR-EN-AUXOIS
COLLÈGE JACQUES MERCUSOT	SOMBERNON
COLLÈGE BORIS VIAN	TALANT
TOTAL DE 110 INTERVENTIONS	TOTAL DE 9 VILLES
TOTAL DE 1540 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES : 97 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'ENFANCE SIMONE VEIL - GROUPE DE MINEURS NON-ACCOMPAGNÉS	AHUY
ACODEGE	DIJON
CHU FRANÇOIS MITTERAND - DIJON-BOURGOGNE	DIJON
INSPE DIJON	DIJON
MAISON D'ARRÊT DE DIJON - QUARTIER POUR MINEURS	DIJON
UEMO DIJON	DIJON
IME - LES PEP	DIJON
TOTAL DE 7 STRUCTURES	TOTAL DE 2 VILLES

LES ÉVÉNEMENTS TOUT PUBLIC : 108 JEUNES SENSIBILISÉS

ÉVÈNEMENT	VILLE
INTERVENTIONS POUR LES VOLONTAIRES D'AUTRES PROGRAMME - UNIS-CITÉ	DIJON
TOTAL DE 7 INTERVENTIONS	1 VILLE

LES ACCUEILS DE LOISIRS : 28 ENFANTS SENSIBILISÉS

ACCUEIL DE LOISIRS	VILLE
LE TEMPO	DIJON
TOTAL DE 1 STRUCTURE	TOTAL DE 1 VILLE

33 – GIRONDE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 1743 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE : 52 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
AUSONE	BAZAS
VAUBAN	BLAYE
BORDEAUX LAC	BORDEAUX
NELSON MANDELA	FLOIRAC
CHANTE CIGALE	GUJAN-MESTRAS
EMILE ZOLA	LE HAILLAN
CHAMP D'EYMET	PELLEGRUE
GÉRARD PHILIPPE	PESSAC
GEORGES BRASSENS	PODENSAC
PIERRE MARTIN	RAUZAN
MAX LINDER	SAINT LOUBÈS
TOTAL DE 104 INTERVENTIONS	TOTAL DE 11 VILLES
TOTAL DE 1456 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES : 92 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
MECS L'ERMITAGE (GROUPE 14-18ANS)	BORDEAUX
UEAJ BORDEAUX	BORDEAUX
MECS L'ERMITAGE (GROUPE 10-14 ANS)	PIAN MÉDOC
MECS SAINT JOSEPH (GROUPE 7-18ANS)	PODENSAC
TOTAL DE 4 STRUCTURES	TOTAL DE 3 VILLES

LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC : 195 JEUNES SENSIBILISÉS

ÉVÈNEMENT	VILLE
JOURNÉE LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	BORDEAUX
ATELIER ATD QUART MONDE - CONSULTATION DES ENFANTS	BORDEAUX
STAND DROIT DE L'ENFANT - CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES	BORDEAUX
TOTAL DE 3 INTERVENTIONS	TOTAL DE 1 VILLE

35 – ILLE-ET-VILAINE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 1422 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES: 50 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
NOTRE DAME DU VIEUX COURS	RENNES
JEANNE D'ARC	FOUGERES
SAINTE CROIX	CHATEAUGIRON
LE BOCAGE	DINARD
DE FONTENAY	CHARTRES DE BRETAGNE
SAINT JOSEPH	PLEINE FOUGERES
PIERRE PERRIN	TREMBLAY
SAINT GABRIEL	PACE
THEOPHILE BRIANT	TINTENIAC
LOUIS GUILLOUX	MONTFORT SUR MEU
BELLEVUE	REDON
TOTAL DE 100 INTERVENTIONS	TOTAL DE 11 VILLES
TOTAL DE 1350 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES: 22 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
TREMENADENN ARASS	RENNES
CDE DE CHANTEPIE	CHANTEPIE
TOTAL DE 2 STRUCTURES	TOTAL DE 2 VILLES

LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC: 50 JEUNES SENSIBILISÉS

ÉVÈNEMENT	VILLE
PLACE DES DROITS	RENNES
TOTAL DE 1 INTERVENTION	TOTAL DE 1 VILLE

38 – ISÈRE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 1 876 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES: 61 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
COLLEGE JULES FLANDRIN	CORENC
COLLEGE LAMARTINE	CREMIEU
COLLEGE GERARD PHILIFE	FONTAINE
COLLEGE DON BOSCO	GIERES
COLLEGE ICARE	GONCELIN
COLLEGE CHAMPOLLION	GRENOBLE
COLLEGE FANTIN LATOUR	GRENOBLE
COLLEGE LUCIE AUBRAC	GRENOBLE
COLLEGE NOTRE DAME DE SION	GRENOBLE
LYCEE PHILIBERT DELORME	L'ISLE D'ABEAU
COLLEGE LA PIERRE AIGUILLE	LE TOUVET
COLLEGE LIONEL TERRAY	MEYLAN
ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR ET DE L'ESPACE	MONTBONNOT SAINT MARTIN
COLLEGE EDOUARD VAILLANT	SAINT MARTIN D'HERES
COLLEGE MARCEL MARIOTTE	SAINT SIMEON DE BRESSIEU
COLLEGE CONDORCET	TULLINS
122 INTERVENTIONS	TOTAL DE 13 VILLES
TOTAL DE 1708 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES: 48 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
APASE	ECHIROLLES
VILLAGE DE L'AMITIE	NOYAREY
TOTALE DE 2 STRUCTURES	TOTAL DE 2 VILLES

LES ACCUEILS DE LOISIRS: 110 ENFANTS SENSIBILISÉS

ACCUEIL DE LOISIRS	VILLE
VILLA ARTHAUD	GRENOBLE
CENTRE DE LOISIRS DE LUMBIN	LUMBIN
ECOLE ELEMENTAIRE LES POUSSOUS	VARCES-ALLIERES-ET-RISSET
CENTRE DE LOISIRS/ECOLE MALRAUX	VIF
ESPACE JEUNES (PAJ)	VIF
TOTAL DE 5 STRUCTURES	TOTAL DE 4 VILLES

LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC: 10 JEUNES SENSIBILISÉS

ÉVÈNEMENT	VILLE
COMITE JEUNE DE L'ODPE	GRENOBLE
TOTAL DE 1 INTERVENTION	TOTAL DE 1 VILLE

38 – MÉTROPOLE DE GRENOBLE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 965 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES: 6 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
COLLÈGE CHAMPOLLION	GRENOBLE
COLLÈGE HENRI WALLON	SAINT MARTIN D'HÈRES
TOTAL DE 12 INTERVENTIONS	TOTAL DE 2 VILLES
TOTAL DE 162 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES: 30 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
LA CHAUFFERIE (MJC ET MAISON DE QUARTIER)	GRENOBLE
VILLAGE DE L'AMITIÉ (MECS)	NOYAREY
ETOILE DU RACHAIS (MECS)	LA TRONCHE
TOTAL DE 3 STRUCTURES	TOTAL DE 3 VILLES

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES ET CFA: 22 CLASSES VISITÉES

LYCÉE	VILLE
LYCÉE DES MÉTIERS LESDIGIÈRES - BEAUMARCHAIS	GRENOBLE
LYCÉE DES MÉTIERS LESDIGIÈRES - CLOS D'OR	GRENOBLE
IMT - INSTITUT DES MÉTIERS ET DES TECHNIQUES	GRENOBLE
TOTAL DE 44 INTERVENTIONS	TOTAL DE 1 VILLE
TOTAL DE 594 LYCÉENS SENSIBILISÉS	

LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC: 98 JEUNES SENSIBILISÉS

ÉVÈNEMENT	VILLE
STAND JADE DÉFENSEUR DES DROITS	GRENOBLE (MARCHÉ DE LA VILLENEUVE)
INTERVENTION DEVANT DES VOLONTAIRES UNIS-CITÉ	GRENOBLE
TOTAL DE 2 INTERVENTIONS	TOTAL DE 1 VILLE

LES INTERVENTIONS EN MISSIONS LOCALES: 81 JEUNES SENSIBILISÉS

MISSION LOCAL	VILLE
MISSION LOCALE DU GRÉSIVAUDAN	CROLLE
MISSION LOCALE SUD ISÈRE	ECHIROLLES
MISSION LOCALE DRAC ISÈRE	FONTAINE
MISSION LOCALE DE GRENOBLE	GRENOBLE
ECOLE DE LA SECONDE CHANCE	VOIRON
TOTAL DE 5 STRUCTURES	TOTAL DE 5 VILLES

42 – LOIRE

LES INTERVENTIONS SCOLAIRES : 45 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
COLLEGE JEAN PAPON	LA PACAUDIÈRE
COLLEGE MASSENET FOURNEYRON	LE CHAMBON-FEURGEROLLE
COLLEGE NICOLAS CONTÉ	REGNY
COLLEGE ENNEMOND RICHARD	SAINT-CHAMONT
COLLEGE LES CHAMPS	SAINT-ETIENNE
COLLEGE JEAN DASTE	SAINT-ETIENNE
COLLEGE ARISTIDE BRIAND	SAINT-ETIENNE
LYCEE ETIENNE MIMARD	SAINT-ETIENNE
TOTAL DE 90 INTERVENTIONS	TOTAL DE 5 VILLES
TOTAL DE 1260 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES : 30 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
UEHC	SAINT-ETIENNE
UEMO	SAINT-ETIENNE
FAO LES HELLEBORES - PARTICIPATION À LA CONSULTATION DES ENFANTS	SAINT-GENEST-LERPT
TOTAL DE 3 STRUCTURES	TOTAL DE 2 VILLES

LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC : 565 JEUNES SENSIBILISÉS

ÉVÈNEMENT	VILLE
ESPACE BORIS VIAN	SAINT-ETIENNE
AMICALE LAÏQUE LA TERRASSE	SAINT-ETIENNE
AMICALE LAÏQUE TARDY (ADL ELLIE ROUSSON)	SAINT-ETIENNE
JOURNÉE DES DROITS DE L'ENFANT	SAINT-ETIENNE
TOTAL DE 8 INTERVENTIONS	TOTAL DE 1 VILLE

67 – BAS-RHIN

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 1003 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE : 33 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
TORENBORG	BARR
BRUMATH	BRUMATH
SIMONE VEIL	HERRLISHEIM
REMBRANT BUGATTI	MOLSHEIM
FRANÇOIS TRUFFAUT	STRASBOURG
VAL DE MODER	VAL DE MODER
TOTAL DE 66 INTERVENTIONS	TOTAL DE 6 VILLES
TOTAL DE COLLÉGIENS 891 SENSIBILISÉS	

LES ACCUEILS DE LOISIRS : 12 ENFANTS SENSIBILISÉS

ACCUEIL DE LOISIRS	VILLE
CENTRE LOISIR CAHN	STRASBOURG
TOTAL DE 1 STRUCTURE	TOTAL DE 1 VILLE

LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC : 50 JEUNES SENSIBILISÉS

ÉVÈNEMENT	VILLE
EDUCAP CITY	STRASBOURG
COPAINS DU MONDE SECOURS POPULAIRE	STRASBOURG
TOTAL DE 2 INTERVENTIONS	TOTAL DE 1 VILLE

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES : 50 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
COTTOLENGO	EPFIG
SAVERNE CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ	SAVERNE
ROSIER BLANC	STRASBOURG
TOTAL DE 3 STRUCTURES	TOTAL DE 3 VILLES

68 – HAUT-RHIN

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 970 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE : 30 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
HUGSTEIN	BUHL
RENÉ CASSIN	CERNAY
HECTOR BERLIOZ	COLMAR
HENRI ULRICH	HABSCHEIM
LAZARE DE SCHWENDI	INGERSHEIM
FRÉDÉRIC HARTMANN	MUNSTER
GEORGES FORLEN	SAINT LOUIS
RENÉ SCHIKELÉ	SAINT LOUIS
TOTAL DE 60 INTERVENTIONS	TOTAL DE 7 VILLES
TOTAL DE 810 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES : 80 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
SESSAD PAYS DE COLMAR ARSEAC	COLMAR
TOTAL DE 1 STRUCTURE	TOTAL DE 1 VILLE

LES ACCUEILS DE LOISIRS : 80 ENFANTS SENSIBILISÉS

ACCUEIL DE LOISIRS	VILLE
LA RÉCRÉATION	WINTZENHEIM
TOTAL DE 1 STRUCTURE	TOTAL DE 1 VILLE

69 – MÉTROPOLE GRAND LYON

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT, 1838 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES: 59 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
COLLÈGE PABLO PICASSO	BRON
COLLÈGE GEORGES MARTIN	IRIGNY
COLLÈGE VENDÔME	LYON
COLLÈGE AMPÈRE	LYON
COLLÈGE JEAN MOULIN	LYON
CERENE	LYON
COLLÈGE VICTOR GRIGNARD	LYON
COLLÈGE GEORGE CLÉMENTEAU	LYON
COLLÈGE LA XAVIÈRE	VÉNISSIEUX
COLLÈGE JEAN MACÉ	VILLEURBANNE
COLLÈGE GILBERT CHABROUX	VILLEURBANNE
EREA RENÉ PELLET	VILLEURBANNE
TOTAL DE 118 INTERVENTIONS	TOTAL DE 5 VILLES
TOTAL DE 1725 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES: 48 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
UEMO DE VAISE	LYON
UEHC DE SAINT GENIS-LES-OLLIERES (ASSOCIATION POSSIBLE)	LYON
EPM DE MEYZIEU	MEYZIEU
UEAJ DE VÉNISSIEUX	VÉNISSIEUX
TOTAL DE 4 STRUCTURES	TOTAL DE 3 VILLES

LES ACCUEILS DE LOISIRS: 15 ENFANTS SENSIBILISÉS

ACCUEIL DE LOISIRS	VILLE
CENTRE DE LOISIRS ST RAMBERT	LYON
TOTAL DE 1 STRUCTURE	TOTAL DE 1 VILLE

LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC: 50 JEUNES SENSIBILISÉS

ÉVÈNEMENT	VILLE
JOURNÉE LE TONKIN	VILLEURBANNE
SENSIBILISATION DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE	VILLEURBANNE
TOTAL DE 4 INTERVENTIONS	TOTAL DE 1 VILLE

69 – RHÔNE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 4028 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES – JADE ENFANT : 72 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
COLLÈGE SAINT-VIATEUR	AMPLEPUIIS
COLLÈGE GEORGES CHARPAK	BRINDAS
COLLÈGE ALEXIS KANDELAFT	CHAZAY D'AZERGUES
COLLÈGE NOTRE-DAME	CLAVEISOLLES
COLLÈGE HECTOR BERLIOZ	COMMUNAY
COLLÈGE SAINTE-MARIE	COURS-LA-VILLE
COLLÈGE DU MONT SAINT-RIGAUD	DEUX-GROSNES
COLLÈGE LOUIS LEPRINCE-RINGUET	GENAS
COLLÈGE MAURICE UTRILLO	LIMAS
COLLÈGE PIERRE DE RONSARD	MORNANT
COLLÈGE NOTRE DAME DE BEL AIR	TARARE
COLLÈGE LA PLATIÈRE	THIZY-LES-BOURGS
COLLÈGE SAINTE-THÉRÈSE JEANNE D'ARC	THIZY-LES-BOURGS
COLLÈGE NOTRE-DAME DES VALLONS	VAUGNERAY
COLLÈGE JEAN MOULIN	VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
TOTAL DE 144 INTERVENTIONS	TOTAL DE 14 VILLES
TOTAL DE 2016 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGE – JADE EGALITÉ : 28 CLASSES SENSIBILISÉES

COLLÈGE	VILLE
COLLÈGE ALEXIS KANDELAFT	CHAZAY D'AZERGUES
COLLÈGE SAINTE-MARIE	COURS-LA-VILLE
COLLÈGE DU MONT SAINT-RIGAUD	DEUX-GROSNES
COLLÈGE LOUIS LEPRINCE-RINGUET	GENAS
COLLÈGE NOTRE DAME DE BEL AIR	TARARE
COLLÈGE JEAN MOULIN	VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
TOTAL DE 56 INTERVENTIONS	TOTAL DE 6 VILLES
TOTAL DE 756 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES ET CFA – JADE EGALITÉ : 12 CLASSES VISITÉES

LYCÉE	VILLE
LYCÉE LOUIS ARMAND	GLEIZÉ
TOTAL DE 24 INTERVENTIONS	TOTAL DE 1 VILLE
TOTAL DE 381 LYCÉENS SENSIBILISÉS	

**LES INTERVENTIONS
EN MFR – JADE EGALITÉ :
19 CLASSES SENSIBILISÉES**

MFR	VILLE
MFR CHARENTAY	CHARENTAY
MFR LES 4 VALLÉES	LAMURE-SUR-AZERGUES
MFR SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET	SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET
MFR LES CHARMATTES	SAINT-MARTIN-EN-HAUT
TOTAL DE 38 INTERVENTIONS	TOTAL DE 4 VILLES
TOTAL DE 513 JEUNES SENSIBILISÉS	

**LES ACCUEILS DE LOISIRS :
52 ENFANTS SENSIBILISÉS**

ACCUEIL DE LOISIRS	VILLE
MJC BRINDAS	BRINDAS
TOTAL DE 1 STRUCTURE	TOTAL DE 1 VILLE

**LES INTERVENTIONS
EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES :
ENVIRON 150 JEUNES SENSIBILISÉS**

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
ASSISTANTS FAMILIAUX DU TERRITOIRE DE L'ARBRESLE	L'ARBRESLE
DITEP JEAN FAYARD	POMMIERS
CENTRE EDUCATIF RENFORCÉ RICOCHET	SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET
MAISON D'ENFANTS DES ARMÉES	SATHONAY-VILLAGE
SAMNA	VERNAY
INTERNAT SOCIAL MAUCHAMP	VERNAY
DIME LES GRILLONS	VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
	BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS
TOTAL DE 7 STRUCTURES	TOTAL DE 7 VILLES

**LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC :
160 JEUNES SENSIBILISÉS**

ÉVÈNEMENT	VILLE
OPÉRATION DES AILES DU PETIT PRINCE	AVIGNON
OPÉRATION DES AILES DU PETIT PRINCE	CHALON-SUR-SAÔNE
FORUM DES MFR	GENAS
COLLÈGE GABRIEL ROSSET	LYON 07
TOTAL DE 4 INTERVENTIONS	TOTAL DE 4 VILLES

75 – PARIS

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 3552 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 4 CLASSES VISITÉES

ÉCOLE	VILLE
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MATHIS	PARIS 19
TOTAL DE 8 INTERVENTIONS	TOTAL DE 1 VILLE
TOTAL DE 80 ÉLÈVES SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES : 4 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
CITÉ SCOLAIRE JACQUES DECOUR	PARIS 9
TOTAL DE 8 INTERVENTIONS	TOTAL DE 1 VILLE
TOTAL DE 108 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES ET CFA : 6 CLASSES VISITÉES

LYCÉE	VILLE
CEPROC CFA	PARIS 19
TOTAL DE 12 INTERVENTIONS	TOTAL DE 1 VILLE
TOTAL DE 162 ÉLÈVES SENSIBILISÉS	

LES ACCUEILS DE LOISIRS : 1250 ENFANTS SENSIBILISÉS

ACCUEIL DE LOISIRS	VILLE
ALOUETTES MATERNELLE	PARIS 19
ARCHEREAU MATERNELLE	PARIS 19
AUBERVILLIERS ÉLÉMENTAIRE	PARIS 19
ARMAND CARREL ÉLÉMENTAIRE	PARIS 19
ARMAND CARREL MATERNELLE	PARIS 19
BARBANEGRE ÉLÉMENTAIRE A	PARIS 19
BARBANEGRE ÉLÉMENTAIRE B	PARIS 19
BARBANEGRE MATERNELLE	PARIS 19
CAMBRAI MATERNELLE	PARIS 19
CHEMINETS ÉLÉMENTAIRE	PARIS 19
COLETTE MAGNY ÉLÉMENTAIRE A	PARIS 19
COLETTE MAGNY ÉLÉMENTAIRE B	PARIS 19
COMPANS	PARIS 19
DARIUS MILHAUD MATERNELLE	PARIS 19
EMILE BOLLAERT POLY	PARIS 19
FESSART	PARIS 19
GENERAL LASALLE	PARIS 19
GOUBET ÉLÉMENTAIRE	PARIS 19
TOTAL DE 32 STRUCTURES	1 VILLE

LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC :
1952 JEUNES SENSIBILISÉS

ACCUEIL DE LOISIRS	VILLE
MACDONALD POLYVALENT A	PARIS 19
MACDONALD POLYVALENT B	PARIS 19
MANIN ELEMENTAIRE A	PARIS 19
MANIN ELEMENTAIRE B	PARIS 19
OURCQ ELEMENTAIRE A	PARIS 19
OURCQ ELEMENTAIRE B	PARIS 19
PALESTINE MATERNELLE	PARIS 19
RAMPAL ELEMENTAIRE	PARIS 19
RAMPAL MATERNELLE	PARIS 19
SIMON BOLIVAR ELEMENTAIRE	PARIS 19
TAC SUZANNE LACORE	PARIS 19
TANDOU ELEMENTAIRE	PARIS 19
VILLETTE ELEMENTAIRE	PARIS 19
7EME ART	PARIS 19
TOTAL DE 32 STRUCTURES	1 VILLE

ÉVÈNEMENT	VILLE
RALLYE CITOYEN	PARIS 10
EDUCAP CITY	PARIS 15
SOLIDAYS	PARIS 16
FESTIVAL DES DROITS HUMAIN, KORHOM	PARIS 19
PRIX JEUNESSE POUR L'ÉGALITÉ	PARIS 20
FORMATION POUR LES COMPAGNONS BÂTISSEURS	PARIS 20
TOTAL DE 6 INTERVENTIONS	1 VILLE

76 – SEINE – MARITIME

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 2277 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 2 CLASSES

ÉCOLE	VILLE
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GUY DE MAUPASSANT	CANTELEU
TOTAL DE 4 INTERVENTIONS	TOTAL DE 1 VILLE
TOTAL DE 44 ÉLÈVES SENSIBILISÉS.	

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES : 51 CLASSES

COLLÈGE	VILLE
COLLÈGE HENRI WALLON	LE HAVRE
COLLÈGE JACQUES MONOD	LE HAVRE
COLLÈGE MONTESQUIEU SAINTE-MARIE	LE HAVRE
COLLÈGE JEAN ZAY	LE HOULME
COLLÈGE LES HAUTS DE SAFFIMBEC	PAVILLY
COLLÈGE BARBEY D'AUREVILLY	ROUEN
COLLÈGE CAMILLE SAINT-SAËNS	ROUEN
COLLÈGE CAMILLE CLAUDEL	ROUEN
COLLÈGE ANDRÉ SIEGFRIED	SAINT ROMAIN DE COLBOSC
COLLÈGE RENÉ COTY	VAL DE SCIE
COLLÈGE HENRI DE NAVARRE	YERVILLE
TOTAL DE 102 INTERVENTIONS	TOTAL DE 7 VILLES
TOTAL DE 1377 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS.	

LES INTERVENTIONS EN LYCÉE : 26 CLASSES

LYCÉE	VILLE
BERNARD PALISSY	MAROMME
IFA CAMPUS MARCEL SAUVAGE	MONT SAINT-AIGNAN
BLAISE PASCAL	ROUEN
CAMILLE CLAUDEL	ROUEN
LE CORBUSIER	SAINT-ETIENNE DU ROUVRAY
LES BRUYÈRES	SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
TOTAL DE 52 INTERVENTIONS	TOTAL DE 5 VILLES
TOTAL DE 652 LYCÉENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES :
40 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
APER (ASSOCIATION DE PRÉVENTION EST DE ROUEN)	DARNÉTAL
EREA FRANÇOISE DOLTO	SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
IME ADAPEI	LES ANDELYS (EURE-27)
IDEFHI	CANTELEU
TOTAL DE 4 INTERVENTIONS	4 VILLES

LES ACCUEILS DE LOISIRS :
60 ENFANTS SENSIBILISÉS

ACCUEIL DE LOISIRS	VILLE
CENTRE DE LOISIRS	MAROMME
CENTRE DE LOISIRS	PITRES (EURE-27)
2 STRUCTURES	2 VILLES

LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC :
104 JEUNES SENSIBILISÉS

ÉVÈNEMENT	VILLE
FESTIVAL «CULTURE DU MONDE»	SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
JOURNÉE DES DROITS DES ENFANTS	MAROMME
FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE DISCRIMINATION	ROUEN
4 INTERVENTIONS	3 VILLES

77 – SEINE-ET-MARNE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 1893 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 4 CLASSES VISITÉES

ÉCOLE	VILLE
ÉLÉMENTAIRE JOLIOT-CURIE	MITRY MORY
TOTAL DE 8 INTERVENTIONS	TOTAL DE 1 VILLE
TOTAL DE 108 ÉLÈVES SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES : 12 ENFANTS SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
CHU EQUALIS	MELUN
TOTAL DE 1 STRUCTURE	TOTAL DE 1 VILLE

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES : 37 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
LES BLÉS D'OR	BAILLY-ROMAINVILLIERS
VINCENT VAN GOGH	EMERAINVILLE
ELSA TRIOLET	LE MÉE-SUR-SEINE
FRÉDÉRIC CHOPIN	MELUN
JEAN-JACQUES ROUSSEAU	OTHIS
JEAN BAPTISTE VERMAY	TOURNAN EN BRIE
JACQUES MONOD	VILLEPARISIS
TOTAL DE 74 INTERVENTIONS	TOTAL DE 7 VILLES
TOTAL DE 999 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

78 – YVELINES

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 1134 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES: 42 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
COLLÈGE JEAN LURÇAT	ARCHÈRES
COLLÈGE AUGUSTE RENOIR	CHATOU
COLLÈGE PIERRE ET MARIE CURIE	LE PECQ
COLLÈGE JULES VERNE	LES MUREAUX
COLLÈGE SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE	SAINT-GERMAIN EN LAYE
COLLÈGE LES CHATELAINES	TRIEL-SUR-SEINE
TOTAL DE 84 INTERVENTIONS	TOTAL DE 6 VILLES
TOTAL DE 1134 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES: 60 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
CROIX-ROUGE DIS78	MAGNANVILLE
EPM PORCHEVILLE	PORCHEVILLE
TOTAL DE 2 STRUCTURES	TOTAL DE 2 VILLES

91 – ESSONNE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 1061 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES : 27 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
LES DINES-CHIENS	CHILLY-MAZARIN
JEAN GUETTARD	ETAMPES
JEAN ROSTAND	MILLY-LA FORÊT
PABLO PICASSO	SAULX-LES-CHARTREUX
OLIVIER DE SERRES	VIRY-CHATILLON
TOTAL DE 54 INTERVENTIONS	TOTAL DE 5 VILLES
TOTAL DE 729 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES : 65 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
CINÉ -DÉBAT PJJ - CREPS IDF	CHATENAY-MALABRY
UEMO	EVRY-COURCOURONNES
QUARTIER MINEURS	FLEURY-MEROGIS
IEM PETIT TREMBLAY	SAINT-PIERRE DU PERRY
MECS FRANÇOISE DOLTO	SAINT-CHÉRON
IMPRO LÉOPOLD BELLAN	VAYRES-SUR-ESSONNE
TOTAL DE 5 STRUCTURES	TOTAL DE 5 VILLES

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES ET CFA : 7 CLASSES VISITÉES

LYCÉE	VILLE
LYCÉE EDMOND MICHELET	ARPAJON
LYCÉE JULES VERNE	LIMOURS
TOTAL DE 14 INTERVENTIONS	TOTAL DE 2 VILLES
TOTAL DE 189 LYCÉENS SENSIBILISÉS	

92- HAUTS-DE-SEINE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 1044 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES: 16 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
CERENE	RUEIL-MALMAISON
COLLÈGE LAKANAL	COLOMBES
COLLÈGE DE LA PAIX	ISSY-LES-MOULINEAUX
COLLÈGE MARCEL PAGNOL	RUEIL-MALMAISON
TOTAL DE 32 INTERVENTIONS	TOTAL DE 4 VILLES
TOTAL DE 432 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES: 40 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
CENTRE FONTENELLES	NANTERRE
CROIX ROUGE DIS92	GENNEVILLIERS
TOTAL DE 2 INTERVENTIONS	TOTAL DE 2 VILLES

LES ACCUEILS DE LOISIRS: 450 ENFANTS SENSIBILISÉS

ACCUEIL DE LOISIRS	VILLE
ABBÉ DERRY	ISSY LES MOULINEAUX
LOUISE MICHEL	ISSY LES MOULINEAUX
JULES FERRY	ISSY LES MOULINEAUX
JUSTIN OUDIN	ISSY LES MOULINEAUX
FRANÇOISE GIROUD	ISSY LES MOULINEAUX
PAUL BERT	ISSY LES MOULINEAUX
VOLTAIRE	ISSY LES MOULINEAUX
TOTAL DE 7 STRUCTURES	TOTAL DE 1 VILLE

LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC: 312 JEUNES SENSIBILISÉS

ÉVÈNEMENT	VILLE
FORUM DE LA DIFFÉRENCE - COLLÈGE LA PAIX	ISSY-LES-MOULINEAUX
SALON HAUTS-DE-SEINE DIGITAL GAME	PARIS
TOTAL DE 2 INTERVENTIONS	TOTAL DE 2 VILLES

93 – SEINE-SAINT-DENIS

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 2378 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES: 32 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
COLLÈGE ROMAIN ROLLAND	CLICHY-SOUS-BOIS
COLLÈGE JACQUES PRÉVERT	NOISY LE SEC
LE CLOS SAINT-VINCENT	NOISY LE SEC
COLLÈGE JOLIOT-CURIE	PANTIN
TOTAL DE 64 INTERVENTIONS	TOTAL DE 3 VILLES
TOTAL DE 864 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES ET CFA: 12 CLASSES VISITÉES

LYCÉE	VILLE
LYCÉE RABELAIS	DUGNY
LYCÉE PAUL ELUARD	SAINT-DENIS
TOTAL DE 24 INTERVENTIONS	TOTAL DE 2 VILLES
TOTAL DE 324 LYCÉENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES: 15 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
CIRCONSCRIPTION ASE BOBIGNY	PIERREFITTE-SUR-SEINE
TOTAL DE 1 STRUCTURE	TOTAL DE 1 VILLE

LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC: 735 JEUNES SENSIBILISÉS

ÉVÈNEMENT	VILLE
FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE UNIS-CITÉ	LA COURNEUVE
RESTITUTION PROJET DE LUTTE CONTRE LE RACISME	MONTREUIL
FACETTE FESTIVAL	PANTIN
STAND POUR L'ÉGALITÉ - LYCÉE PAUL ELUARD	SAINT-DENIS
JOURNÉE DES DROITS DE L'ENFANT - LA SAUVEGARDE 93	VILLEPINTE
TOTAL DE 5 INTERVENTIONS	TOTAL DE 5 VILLES

94 – VAL-DE-MARNE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 1152 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES : 6 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
COLLÈGE NOTRE-DAME-DES-MISSIONS	CHARENTON-LE-PONT
TOTAL DE 12 INTERVENTIONS	TOTAL DE 1 VILLE
TOTAL DE 162 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES ET CFA : 10 CLASSES VISITÉES

LYCÉE	VILLE
LYCÉE ROMAIN ROLLAND	IVRY-SUR-SEINE
LYCÉE PETIT-VAL	SUCY-EN-BRIE
TOTAL DE 20 INTERVENTIONS	TOTAL DE 2 VILLES
TOTAL DE 270 LYCÉENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES : 12 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
IMPRO KREMLIN BICÊTRE	KREMLIN BICÊTRE
TOTAL DE 1 STRUCTURE	TOTAL DE 1 VILLE

LES ACCUEILS DE LOISIRS : 150 ENFANTS SENSIBILISÉS

ACCUEIL DE LOISIRS	VILLE
MARCEL CACHIN	VILLEJUIF
GEORGE SAND	VILLEJUIF
PASTEUR	VILLEJUIF
ROBERT LEBON	VILLEJUIF
ROBESPIERRE	VILLEJUIF
JEAN VILAR	VILLEJUIF
TOTAL DE 6 STRUCTURES	TOTAL DE 1 VILLE

LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC : 200 JEUNES SENSIBILISÉS

ÉVÈNEMENT	VILLE
A FOND LES MANETTES !	CRÉTEIL
STAND DES DROITS DE L'ENFANT	VILLEJUIF
TOTAL DE 2 INTERVENTIONS	TOTAL DE 2 VILLES

95 – VAL-D'OISE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 891 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES : 27 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
JACQUES MONOD	BEAUMONT SUR OISE
GABRIEL PÉRI	BEZONS
NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE	ENGHIEN LES BAINS
JULES FERRY	ERMONT
TOTAL DE 66 INTERVENTIONS	TOTAL DE 4 VILLES
TOTAL DE 729 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN LYCÉE : 6 CLASSES VISITÉES

LYCÉE	VILLE
LYCÉE GEORGE SAND	DOMONT
LYCÉE JEAN PERRIN	SAINT-OUEN L'AUMÔNE
TOTAL DE 12 INTERVENTIONS	TOTAL DE 2 VILLES
TOTAL DE 162 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

974—LA RÉUNION

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 3 305 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 92 CLASSES VISITÉES

ÉCOLE	VILLE
ÉCOLE AUGUSTE LACAUSSADE	LA POSSESSION
ÉCOLE ALAIN LORRAINE	LA POSSESSION
ÉCOLE PAUL ELUARD	LA POSSESSION
ÉCOLE ELOI JUNELON	LA POSSESSION
ÉCOLE BENJAMIN HOARAU	LE PORT
ÉCOLE RAOUL FRUTEAU	LE PORT
ÉCOLE MATERNELLE ANDRÉ HOAREAU	SAINT BENOÎT
ÉCOLE BORY SAINT VINCENT	SAINT DENIS
ÉCOLE GRAND CANAL	SAINT DENIS
ÉCOLE JEAN-BAPTISTE BOSSARD	SAINT DENIS
ÉCOLE PHILIBERT COMMERSON	SAINT DENIS
ÉCOLE DAMASE LEGROS	SAINT DENIS
ÉCOLE HERMITAGE LES BAINS	SAINT GILLES
ÉCOLE MONT ROQUEFEUILLE	SAINT GILLES
ÉCOLE MARCEL LAURET	SALINE LES HAUTS
TOTAL DE 92 INTERVENTIONS	TOTAL DE 6 VILLES
TOTAL DE 1 698 ÉLÈVES SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES ET CFA : 5 CLASSES VISITÉES

LYCÉE	VILLE
UNIS-CITÉ OUEST	LE PORT
LYCÉE SARDA GARRIGA	SAINT ANDRÉ
LYCÉE LEVAVASSEUR	SAINT DENIS
UNIS-CITÉ NORD	SAINT DENIS
UNIS-CITÉ SUD	SAINT PIERRE
TOTAL DE 6 INTERVENTIONS	TOTAL DE 4 VILLES
TOTAL DE 95 LYCÉENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN STRUCTURES SPÉCIALISÉES : 65 JEUNES SENSIBILISÉS

STRUCTURE SPÉCIALISÉE	VILLE
APPRENTI D'AUTEUIL (CASE SOLEIL)	SAINT ANDRÉ
APPRENTI D'AUTEUIL (MAISON DES FAMILLES)	SAINT DENIS
UEAJ	SAINT DENIS
CENTRE DE DÉTENTION DOMENJOD	SAINT DENIS
TOTAL DE 4 STRUCTURES	TOTAL DE 2 VILLES

LES ACCUEILS DE LOISIRS :
240 ENFANTS SENSIBILISÉS

ACCUEIL DE LOISIRS	VILLE
CENTRE JACQUES TESSIERS	LA SALINE
TOTAL DE 1 STRUCTURE	TOTAL DE 1 VILLE

LES ÉVÈNEMENTS TOUT PUBLIC :
90 JEUNES SENSIBILISÉS

ÉVÈNEMENT	VILLE
EVÈNEMENT PARC CLOSSE	SAINT ANDRÉ
EVÈNEMENT MÉDIATHÈQUE	SAINT ANDRÉ
TOTAL DE 6 INTERVENTIONS	TOTAL DE 1 VILLE

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES :
36 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
COLLÈGE JEAN ALBANY	LA POSSESSION
COLLÈGE TEXEIRA DA MOTTA	LA POSSESSION
COLLÈGE JULES REYDELLET	SAINT DENIS
COLLÈGE BOIS NÈFLES	SAINT DENIS
COLLÈGE ALBERT LOUGNON	SAINT PAUL
TOTAL DE 44 INTERVENTIONS	TOTAL DE 3 VILLES
TOTAL DE 1 117 COLLÉGIENS SENSIBILISÉS	

976 – MAYOTTE

AU TOTAL, DANS LE DÉPARTEMENT 831 ENFANTS ET JEUNES SENSIBILISÉS

LES INTERVENTIONS EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 7 CLASSES VISITÉES

ÉCOLE	VILLE
M'SAYDIÉ APPRENTIS -AUTEUIL	CAVANI
PETIT LOUP PRIVÉ	CAVANI
JADESSIANE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	LABATTOIR
VILLAGE D'EVA	LABATTOIR
BONOVO ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE M'TSAPÉRE	M'TSAPÉRE
VILLAGE D'EVA	M'TSAPÉRE
LA ROUSSETTE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	MAMOUDZOU
TOTAL DE 14 INTERVENTIONS	TOTAL DE 4 VILLES
TOTAL DE 221 ÉLÈVES SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN COLLÈGES : 4 CLASSES VISITÉES

COLLÈGE	VILLE
M'SAYDIÉ APPRENTIS -AUTEUIL	CAVANI
COLLÈGE DE KANI-KÉLI	KANI-KÉLI
VILLAGE D'EVA ASSOCIATION	LABATTOIR
COLLÈGE KWALÉ	TSOUNDZOU
TOTAL DE 8 INTERVENTIONS	TOTAL DE 4 VILLES
TOTAL DE 120 ÉLÈVES SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN LYCÉES ET CFA : 6 CLASSES VISITÉES

LYCÉE	VILLE
BOOST INSERTION	BANDRÉLÉ
OUMEYA APPRENTIS-AUTEUIL	DEMBÉNI
LYCÉE ESPÉRANCE APPRENTIS-AUTEUIL	KAWENI
OUMEYA APPRENTIS-AUTEUIL	OUANGANI
TOTAL DE 12 INTERVENTIONS	TOTAL DE 4 VILLES
TOTAL DE 150 LYCÉENS SENSIBILISÉS	

LES INTERVENTIONS EN MARAUDES : 340 JEUNES SENSIBILISÉS

	VILLE
17 MARAUDES	KAVANI, KAWÉNI, MAMOUDZOU, MTSAPÉRE, PETITE-TERRE ET TSOUNDZOU
TOTAL DE 17 MARAUDES	TOTAL DE 6 VILLES

Crédits

Christophe DA SILVA

Nanda GONZAGUE

Jade

J E U N E S A M B A S S A D E U R S D E S D R O I T S

—
Défenseur des droits

TSA 90716 - 75334 Paris Cedex 07

09 69 39 00 00
—

defenseurdesdroits.fr



D
Défenseurdesdroits
— RÉPUBLIQUE FRANÇAISE —